

Aujourd'hui: Partiellement ensoleillé  
 Minimum 8° Maximum 20°  
 Demain: Mélange de nuages et de soleil

DÉTAILS CAHIER SPORTS

● MONTRÉAL, MERCREDI 15 MAI 1991

107<sup>e</sup> ANNÉE N° 202

90 PAGES, 6 CAHIERS

Des de La Madeleine : 1.00

**50¢** Taxes en sus

**Aujourd'hui**



**CAHIER SPÉCIAL**

Lorsqu'on possède chats ou chiens, partir en vacances, avec ou sans eux, exige certaines précautions. Un cahier spécial de La Presse.

**A13 OKA**

Dix mois avant la crise, le village d'Oka aurait offert aux Mohawks le club de golf actuel et le terrain sur lequel il devait être agrandi.

**E6 PROCHE-ORIENT**

Les États-Unis et l'URSS poursuivent leurs efforts pour faire accepter par Israël et ses voisins les modalités d'une conférence de paix.

**Sommaire**

**Annonces classées**

- Immobilier..... C4 à C9, D11, D12
- Marchandises..... D12, D13
- Emplois..... D15 à D15
- Automobiles..... D15, D18
- Le monde de l'ordinateur..... D3
- Propositions d'affaires..... D10
- Alim. / Consomm..... C1 à C3
- Arts et spectacles
- Informations..... E1 à E5
- Horaires..... D20
- Bandes dessinées..... C5
- Bridge..... D17
- Carrières et prof..... D4, D5
- Décès..... D19
- Economie..... D1 à D10
- Editorial..... B2
- Êtes-vous observateur?..... C4
- Feuilleton..... D12
- Horoscope..... C6
- Le monde..... E5 à E8
- Mots croisés..... D14
- «Mot mystère»..... D16
- Télévision..... E1, E2
- Tribune libre..... B2, B3

**TABLOID SPORTS**

- Réjean Tremblay..... 5
- Yves Létourneau..... 13
- Mots croisés..... 14

# Les automobilistes écopent d'une facture de 50 millions

Hausse de 30\$ de l'immatriculation pour financer le transport en commun

**ANDRÉ PÉPIN**  
 du bureau de La Presse  
 QUÉBEC

Pour adoucir la facture qu'il veut refiler aux municipalités, le ministre responsable, Claude Ryan, met les automobilistes à contribution pour soutenir le transport en commun. Les propriétaires de véhicules de prome-

nade habitant les régions urbaines dotées de sociétés de transport devront en effet déboursier 30\$ de plus pour leur immatriculation à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, c'est-à-dire 120\$ par an.

Cette nouvelle «catégorie» regroupe 1,6 million d'automobilistes, dont 60 p. cent habitent la grande région métropolitaine de Montréal.

Leur contribution sera de 50 millions et servira à financer le transport en commun dans toute la province, à la suite du désengagement du gouvernement du Québec. Cet adoucissement de la réforme annoncée en décembre dernier par M. Ryan réduit de 266 millions à 216 la facture refilée aux villes en ce qui a trait au transport en commun.

La nouvelle tarification s'appli-

quera également aux automobilistes des régions de Québec, de l'Outaouais, de Sherbrooke, de Trois-Rivières et de Chicoutimi, c'est-à-dire partout où des sociétés de transport offrent des services.

Il s'agit là de la principale mo-

VOIR FACTURE EN A 2

● A 3: Réactions

## Enfant de 9 ans électrocuté en jouant dans la cour d'Hydro

**SUZANNE COLPRON**

Un enfant de 9 ans a subi un choc électrique d'une puissance de 12 000 volts, hier midi, en jouant dans la cour des installations d'Hydro-Québec, à l'angle des rues Delorimier et Logan, dans l'est de Montréal.

«C'est un miracle que le p'tit bonhomme soit encore vivant!» s'est exclamé le sergent André Belleville, qui se trouvait au rez-de-chaussée du centre de détention de la rue Parthenais, au moment de l'explosion.



**Francis Belleville**

«J'ai entendu un bruit terrible et j'ai vu une grosse boule de feu au-dessus de la maison d'en face. L'éclairage a diminué d'intensité et l'air climatisé a cessé de fonctionner», a-t-il relaté. M. Belleville s'est aussitôt précipité de l'autre côté de la rue avec son collègue.

«Le p'tit gars était couché sur le transformateur électrique. De loin, on aurait dit une poupée de chiffon. J'étais certain qu'il était mort. Il ne bougeait pas du tout et sa tête blonde avait brûlé.»

Le sergent Belleville a fait le tour du poste de distribution d'Hydro-Québec du secteur sud au

VOIR ENFANT EN A 2

## Pagé envisage de mettre la CECM en tutelle

**RICHARD HÉTU**

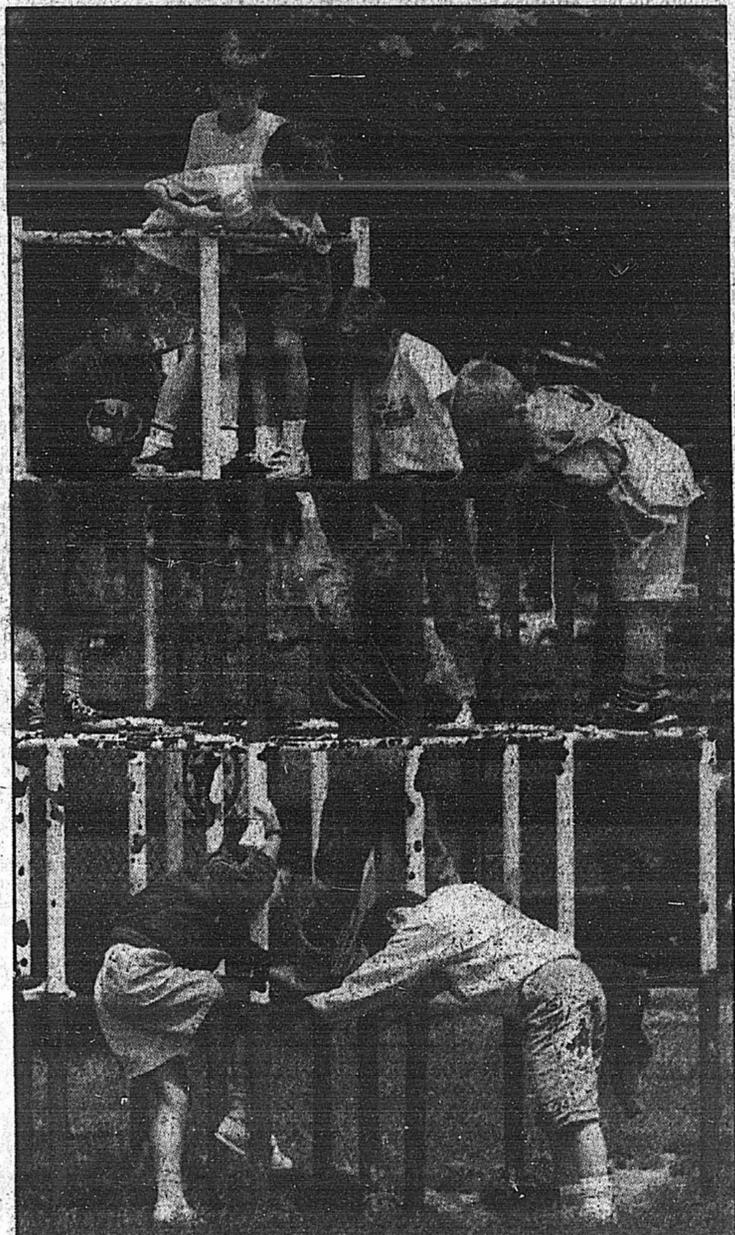
Craignant que les enfants ne fassent les frais de la guerre de pouvoir qui sévit au sein de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), le ministre de l'Éducation du Québec, Michel Pagé, envisage de mettre la commission scolaire en tutelle.

M. Pagé annoncera «d'ici la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine» la politique qu'il entend adopter pour solutionner le conflit qui fait rage entre les pouvoirs politique et administratif au sein de la CECM, a indiqué à La Presse hier Dominique Fortin, l'attachée de presse du ministre.

Le conflit qui préoccupe M. Pagé a pris une tournure pour le moins personnelle et vindicative au cours du dernier mois quand Denise Soucy-Brousseau et Laurent Portugais, respectivement

VOIR CECM EN A 2

## NE CHERCHEZ PLUS!



Quoi faire avec vos enfants au cours des vacances estivales si vous restez à Montréal? La question embête certains parents. Mais il n'y a pas lieu de se casser la tête. Montréal et ses environs offrent de nombreux parcs où les jeunes peuvent pratiquer toutes sortes d'activités physiques. Oxygène vous fait quelques suggestions en pages 10 et 11 du Cahier Sports.

## GUERRE À L'INFLATION

**Visa le noir, tua le blanc**

**MIVILLE TREMBLAY**

5. Visa le noir, tua le blanc, dit la vieille chanson. Parti à la chasse au canard, le gouverneur de la Banque du Canada et le ministre des Finances espéraient abattre l'inflation en plein ciel. A ce jour, ce sont plutôt les chômeurs qui ont pris leur volée de plombs.

Depuis que la Banque du Canada a fait de l'inflation sa priorité, en 1975, les prix ont doublé. Depuis que John Crow a en a pris la barre, en 1987, ils ont augmenté de 20 p. cent.

Bien sûr, l'inflation croît moins vite qu'avant, mais ce progrès a été arraché au prix de deux récessions. Et au sortir de chacune, il faut craindre que le chômage restera plus élevé qu'avant.

A ne pas en douter, l'inflation est un fléau qu'il faut contenir. Elle frappe cruellement les retraités et décourage les investissements à long terme. Comme l'inflation n'est pas égale pour tous les produits, elle déforme les très importants signaux transmis par les prix. Réagissant à ces signaux tordus, les consommateurs et les entreprises prennent des décisions qui ne favorisent pas la meilleure utilisation des ressources rares, et la croissance économique en souffre.

De façon évidente, à la fin des années 1970, il fallait casser la spirale inflationniste. Un taux de deux chiffres était dangereux et le 6 p. cent d'aujourd'hui est encore trop élevé pour être confortable. Mais quel taux d'inflation est-on prêt à se payer? 4 p. cent? 2 p. cent? Ou, comme John Crow le souhaiterait, zéro p. cent?

Tous ceux qui se sont astreints à une diète amaigrissante le savent: il est bien plus facile de perdre la première livre que la dernière. Et pour la plupart, malgré des efforts héroïques et toutes les recettes miracles, il est impossible de descendre en bas d'un certain poids. De même, la souffrance sera plus grande pour faire fondre les 6 p. cent actuels sous les 2 p. cent, tel que ciblé par Ottawa, qu'elle ne l'a été pour reculer de 13 à 4 p. cent, de 1981 à 1984.

Qui va payer la guerre?

A court terme tout au moins, la politique monétaire actuelle favorise certains groupes et nuit à d'autres. Avec son argent cher, la Banque du Canada avantage les riches rentiers aux dépens des

VOIR VISA EN A 2

■ Peut-on faire autrement? Certainement, M. Crow! Page D 7

# Québec a fait des paiements inusités à Caoutech pour le déchetage des pneus de Saint-Amable

**ANDRÉ NOËL**

Le ministère québécois de l'Environnement a fait des paiements pour le moins inusités à la compagnie Caoutech Inc., qui a décheté une partie des vieux pneus entassés à Saint-Amable l'an dernier, selon des documents obtenus par La Presse grâce à la Loi d'accès à l'information.

Le ministère a ainsi payé la somme extraordinaire de 144 966\$ pour le cisaillement d'à peine 300 pneus hors route (près de 500\$ par pneu). Il n'a pas vérifié plusieurs factures. Il a versé 42 900\$ pour le déjantage de 800 pneus (déjanger un pneu prend quelques minutes).

Le ministère a aussi déboursé 75 000\$ pour permettre à Caoutech d'acheter une génératrice de 120 000\$; à la fin des travaux, la compagnie a gardé la génératrice. Le ministère a payé la compagnie pour laver des pneus; plusieurs d'entre eux ont finalement été jetés dans des dépotoirs.

Caoutech et le ministère ont utilisé le prétexte d'un incendie pour faire ajouter un addenda de 440 627\$ au contrat. Des rapports indiquent pourtant que Caoutech a été très peu affectée par l'incendie, qui a éclaté il y aura un an demain.

L'aventure a commencé le 21 juin 1989. C'est à cette date que le ministère a signé le contrat avec Caoutech pour faire décheté les quelque 3,5 millions de pneus entassés à Saint-Amable, et les transporter

à son usine de Saint-Élie d'Orford, dans les Cantons de l'Est.

Le contrat, d'une durée de deux ans et accordé sans appel d'offres, avait une valeur maximale de 4,7 millions. Les pneus déchetés devaient être réduits en poudre. Une compagnie soeur de Caoutech, la firme Ani-Mat Inc., devait ensuite utiliser la poudre pour fabriquer des tapis de caoutchouc.

La société Construction et Pavage du Jour Ltée, sous-traitant de Caoutech, a interrompu le déchetage le 14 mai 1990. Le 16 mai, un incendie éclatait, rendant impossible le recyclage de la plupart des pneus. Le déchetage a repris cahincaha le 4 juillet dans les tas de pneus non

affectés par l'incendie. Les opérations se sont terminées le 5 novembre.

Le ministère a fini de payer Caoutech en mars dernier. Au total, il a versé 1,8 million pour le déchetage et le transport d'environ 850 000 pneus. C'est environ 500 000\$ de plus que ce que prévoyait le contrat pour ce volume de pneus.

**145 000\$ pour 300 gros pneus**

Le ministère de l'Environnement n'a pas suivi le Répertoire des taux de location du ministère des Approvisionnement et services pour payer certaines activités de Caoutech. Il a ainsi payé la somme de

VOIR CAOUTECH EN A 5



Ô VIERGE DE FATIMA, VOUS AVEZ SAUVÉ JEAN-PAUL, VOUS ME DONNEREZ BIEN UN PETIT COUP D'MAIN. MMM?

**EUROPE** TAXE D'AÉROPORT: 42\$ EN SUS

ÉTÉ 1991 PARIS TOUTE L'ANNÉE

- PARIS A PARTIR DE 349\$
- NICE A PARTIR DE 579\$
- NANTES A PARTIR DE 499\$
- TOULOUSE A PARTIR DE 579\$
- LYON A PARTIR DE 529\$
- MULHOUSE A PARTIR DE 549\$
- LONDRES A PARTIR DE 299\$

**288-4800**  
 800 EST DE MAISONNEUVE METRO BERRI-UQAM PERMIS DU QUÉBEC  
**NOUVELLES FRONTIÈRES**

SUITE DE LA UNE

Si vous vivez dans l'une de ces municipalités, vous devrez payer 30\$ de plus pour l'immatriculation de votre voiture

Toutes les municipalités de l'île de Montréal et les municipalités suivantes:

Table listing various municipalities in the Montreal area such as Beauharnois, Beloeil, Blainville, etc.

FACTURE

Les automobilistes écopent d'une facture de 50 millions

difficulté apportée par le ministre des Affaires municipales à son projet de réforme de la fiscalité municipale. La nouvelle tarification s'appliquera aux automobilistes de 194 municipalités à compter de janvier 1992.

« Il n'y a pas de discrimination dans ce nouveau mode de tarification puisque déjà, des catégories d'immatriculation existent », explique le ministre.

Ce changement, de même que d'autres modifications à la réforme annoncées hier par M. Ryan, réduisent de 143 millions (de 477 à 334 millions) la facture qu'il entend refiler aux municipalités.

Les assouplissements décrits par le ministre concernent, outre le transport en commun, la voirie locale, les services policiers, les compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles des réseaux de l'éducation et de la santé et des affaires sociales, les droits

sur les divertissements et la taxe d'affaires.

Les modifications

Au chapitre de la voirie locale, les sommes que les municipalités seront appelées à assumer seront de 22,3 millions au lieu de 43,3. Le ministre promet de consulter les élus quant aux modalités de ce transfert.

Le gouvernement a par ailleurs décidé que les subventions versées aux municipalités en guise d'en-lieu de taxes sur les immeubles scolaires de niveaux primaire et secondaire seront maintenues à la moitié de leur niveau actuel, au lieu d'être abolies comme prévu initialement.

Au chapitre de la protection policière, le gouvernement a réduit de 79 à 73 millions la contribution qui sera requise des municipalités ne possédant pas leur propre corps de police et faisant appel à la Sûreté du Québec, ce qui est le cas de 92 p. cent des municipalités de la province.

Le gouvernement accepte par ailleurs de prolonger de trois ans l'aide au financement des municipalités régionales de comtés (MRC), ce qui représente 7,6 millions par année.

Pour permettre aux municipalités d'accroître leurs revenus, le ministre présentera aujourd'hui un projet de loi qui rendra obligatoire l'imposition, dans toutes les municipalités du Québec, d'une taxe sur les mutations immobilières («taxe de bienvenue»). Elle sera fixée à 0,5 p. cent pour les propriétés de moins de 50000\$, à 1 p. cent pour les habitations de 50000 à 250000\$ et à 1,5 p. cent pour les propriétés encore plus prestigieuses.

Le gouvernement revient par ailleurs sur sa position au sujet de la taxe d'amusement et permet aux municipalités de s'en prévaloir. Son caractère obligatoire est cependant aboli.

En outre, les municipalités pourront, à leur choix, conserver la taxe actuelle sur la valeur locative, la remplacer par une surtaxe sur les immeubles non résidentiels ou combiner les deux. Les municipalités pourront ainsi obtenir un meilleur rendement fiscal en ce qui concerne les édifices fédéraux, soutient M. Ryan.

ENFANT

Enfant de 9 ans électrocuté en jouant dans la cour d'Hydro

500, rue Fullum, pour trouver une issue tandis que son collègue allait prévenir les autorités au 9-1-1.

Les ambulanciers et les policiers de la Communauté urbaine de Montréal sont arrivés quelques minutes plus tard. Entre-temps, l'enfant, Francis Belleville, 9 ans (aucun lien de parenté avec le policier Belleville de la

Sûreté du Québec), avait repris conscience.

«Je l'ai vu en train d'essayer de bouger, a dit le sergent Belleville. Il a réussi à s'assoier et à se traîner jusqu'au bout du transformateur. Les pompiers ont grimpé dans une échelle et l'ont descendu dans leurs bras.»

Francis a été transporté d'urgence à l'hôpital Sainte-Justine. Les médecins ont toutefois refusé de se prononcer sur son état de santé. A-t-il des chances de s'en sortir? On ne le sait pas encore. Les lésions causées par les brûlures électriques peuvent se manifester avec retard, au bout de quelques jours.

«Il ne va pas bien»

Néanmoins, une chose est sûre: Francis ne va pas bien. «On ne sait pas s'il va survivre. Il est assez brûlé et ses organes internes ont été touchés», a confié sa mère, Berthe Belleville, informée de l'accident en début d'après-midi, plus de 90 minutes après l'explosion.

Mme Belleville et son ex-mari se sont rendus auprès de leur enfant, à l'unité des soins intensifs de l'hôpital Sainte-Justine. «Je ne sais pas ce qui s'est passé, a dit la mère. Il me manque des détails. Pour moi, l'important c'est l'état de mon fils.»

Francis est resté une quinzaine de minutes sur le transformateur électrique avant l'arrivée des secours, a indiqué Jean-Claude Deraps, technicien d'Hydro-Québec.

M. Deraps et son compagnon de travail se trouvaient dans l'immeuble au moment de la déflagration. Ils n'ont donc pas été témoins de l'accident. Le poste de distribution du secteur sud, entourée d'une haute clôture et de fils barbelés, est laissé sans surveillance.

Tout indique que Francis Belleville et un copain de son âge se sont introduits dans la cour du poste de distribution pendant l'heure du lunch, en passant par-dessus la clôture ou en se faufilant entre la clôture et le mur de brique de l'immeuble voisin.

Le copain de Francis a pris ses jambes à son cou en entendant l'explosion. Il s'est enfui en direction de l'école primaire Champlain, au coin des rues Fullum et Logan. En proie à un violent choc nerveux, il a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine.

CECM

Pagé envisage de mettre la CECM en tutelle

présidente et directeur général de la CECM, ont décidé de régler leurs différends sur la place publique.

Outre la mise en tutelle de la CECM, M. Pagé étudie deux autres possibilités pour mettre un terme au tiraillement, a affirmé Mme Fortin. Il pourrait se contenter de déléguer au sein de la CECM un observateur qui lui brosserait par la suite un tableau de la situation. Ou il pourrait confier à un observateur un mandat de médiation dans l'espoir de rapprocher les deux parties impliquées dans le conflit.

M. Pagé a eu l'occasion de faire part à Mme Soucy-Brousseau et M. Portugais de ses inquiétudes concernant le climat qui règne au sein de la CECM. Il les a rencor-

trés séparément lundi après-midi à Montréal.

Selon les informations recueillies, le ministre de l'Éducation craint que les dirigeants politiques et administratifs de la CECM ne soient trop préoccupés par leur guerre de pouvoir pour s'occuper des «problèmes de fond» auxquels fait face le monde scolaire montréalais, tels l'intégration des immigrants et la pauvreté.

M. Pagé estime que le différend qui oppose Mme Soucy-Brousseau à M. Portugais repose avant tout sur une incompréhension des pouvoirs des élus et des membres de la direction de la CECM.

Il y a un mois, M. Portugais accusait Mme Soucy-Brousseau d'ingérence et d'adopter la voie du favoritisme pour régler plusieurs dossiers. La présidente se défendait pour sa part d'imposer ses choix à la CECM, reprochant plutôt à son directeur général de s'opposer à ses efforts de décentralisation.

Le conflit a emprunté une voie quelque peu rocambolique quand M. Portugais a révélé que Mme Soucy-Brousseau avait tenté de se faire rembourser frauduleusement des frais de repas de 350\$. Celle-ci avait reconnu avoir commis une erreur de jugement en agissant de la sorte.

De rares réactions

Mme Soucy-Brousseau n'a pas été en mesure de commenter les intentions du ministre Pagé, hier. Une de ses porte-parole a fait savoir que la présidente de la CECM avait un horaire trop chargé pour répondre aux questions d'un journaliste.

Quant à M. Portugais, il n'a pas retourné les appels placés à son bureau au cours de la journée.

Le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), qui forme l'opposition au sein du conseil des commissaires de la CECM, ne s'est cependant pas fait prier pour donner son opinion.

Détenant neuf postes de commissaires contre 11 pour le Regroupement scolaire confessionnel de Mme Soucy-Brousseau, le MEMO s'oppose d'emblée à la mise en tutelle de la CECM.

«On écarte la question de la mise en tutelle», a déclaré Diane de Courcy, du MEMO, pour qui une telle décision signifierait que «le ministre ne reconnaît pas la capacité des commissaires de gérer».

Mme de Courcy n'est guère plus entichée par la possibilité que le ministre Pagé délègue un observateur auprès de la CECM. Pour le MEMO, qui a déjà réclamé le départ de Mme Soucy-Brousseau, il importe davantage que le ministre donne à un enquêteur le mandat de se pencher sur les agissements de la présidente.

Un climat d'insécurité

Car pour Mme de Courcy, la situation actuelle ne peut plus durer. «Un climat d'insécurité et de déstabilisation s'est installé au niveau des écoles du quartier», a-t-elle déclaré.

Les dirigeants du MEMO auront l'occasion de présenter leurs doléances au ministre Pagé lors d'une rencontre qui doit avoir lieu demain.

Au cours du dernier mois, les dirigeants du MEMO ne se sont

pas contentés de critiquer Mme Soucy-Brousseau, mais également M. Portugais. Ils reprochent notamment à celui-ci d'avoir envahi le champ des élus, les cantonnant souvent dans des tâches administratives comme la signature d'ententes déjà conclues et la participation à des cocktails.

VISA

Visa le noir, tua le blanc

jeunes ménages, les milieux financiers de Bay Street aux frais des entreprises en forte croissance, et les retraités aux détriments des jeunes chômeurs.

De même, la politique monétaire frappe plus durement certaines provinces. Puisque l'unique thermostat est situé dans la pièce la mieux isolée de la maison canadienne — l'Ontario — quand Crow baisse le chauffage, on gèle dans les chambres plus exposées au vent, au Québec et dans les Maritimes.

En augmentant les taux d'intérêt pour contrer l'inflation à Toronto, la banque centrale crée plus de chômage au Québec qu'en Ontario. Les PME, qui jouent un plus grand rôle ici qu'en Ontario, sont plus endettées que les grandes entreprises, et n'ont pas comme elles la chance de pouvoir emprunter à l'étranger, où les taux sont plus bas. Pas surprenant que les faillites soient plus nombreuses au Québec.

Malheureusement, parce que les capitaux circulent librement, il est impossible d'avoir une politique monétaire qui varie d'une région à l'autre.

Enfin et surtout, comme contribuable, nous payons très cher la politique de M. Crow. Si, demain, nos taux d'intérêt baissaient de 4 p. cent pour atteindre le niveau américain, le déficit d'Ottawa fondrait de moitié la première année, soit d'environ 16,7 milliards\$, et de beaucoup plus les années suivantes. Curieux, car le 16 milliards\$ est justement le montant qu'Ottawa espère recevoir de la TPS!

Mais si les taux baissent autant, le Canada aurait peine à attirer les capitaux étrangers dont il a besoin pour financer l'autre moitié de son déficit. Une baisse des taux n'est donc pas possible sans une réduction des dépenses d'Ottawa.

Il nous faudrait une politique fiscale stricte et une politique monétaire accommodante. Nous avons l'inverse. En attendant, les fonds de pension et les compagnies d'assurance étrangères font beaucoup d'argent sur notre dos, payeurs de TPS.

John Crow croit qu'il peut livrer à lui seul la stabilité des prix et la croissance économique. Si le bien le plus précieux d'un patron de banque centrale est sa crédibilité, au Canada, le gouverneur est nu.

Laidlaw : les investisseurs craignent les poursuites

ANDRÉ NOËL

Les Services environnementaux Laidlaw se sont engagés, hier, à restaurer le terrain de leur usine de Mercier, au sud de Montréal, où la «police verte» a découvert des barils de déchets liquides et des condensateurs.

La découverte d'une importante contamination, au cours d'une perquisition, vendredi, a cependant ameuté les investisseurs et les courtiers. Un agent de la firme Lévesque-Beaubien a indiqué à La Presse, hier, que plusieurs investisseurs étaient nerveux.

Les investisseurs ont peur, notamment, que des citoyens engagés des poursuites de millions de dollars contre la compagnie, a-t-il dit, en demandant de faire son nom. Des procédures judiciaires pourraient être intentées si des citoyens estiment que Laidlaw a contribué à la contamination de la nappe d'eau souterraine.

Mercier est le site d'un des pires cas de contamination de nappe phréatique au monde. De 1968 à 1972, les gouvernements avaient permis à une compagnie, LaSalle Oil, de déverser 30 000 mètres cubes de déchets toxiques dans des lagunes.

Les produits chimiques ont, depuis, atteint la nappe d'eau souterraine et contaminé les puits des régions de Saint-Paul-de-Châteauguay, Saint-Urbain et Saint-Isidore. Les citoyens doivent désormais chercher leur eau ailleurs.

Le 6 septembre 1972, le conseil exécutif du gouvernement du Québec approuvait la combustion de déchets chimiques de type organique par l'Entreprise d'incinération industrielle Goodfellow Inc.-Tricil Inc. L'incinérateur a été installé près des lagunes pour brûler notamment les déchets toxiques déversés par LaSalle Oil. Laidlaw a acheté Tricil il y a deux ans.

Il semble cependant que Tricil a elle-même contribué à la contamination de la nappe phréatique en enfouissant elle aussi des déchets dans les lagunes. C'est du moins ce qui ressort du mandat de perquisition obtenu la semaine dernière à la Cour supérieure de Valleyfield par Maurice Lapointe, enquêteur au ministère de l'Environnement.

«Au cours des années 1973 à 1975, la compagnie Goodfellow Combustion Québec Inc. a illégalement enfouï 500 à 600 barils de déchets industriels sur le site de l'entrepris à Mercier, indique le mandat. Ces barils laissent s'écouler des contaminants dans l'environnement de façon constante.»

Munis du mandat, une douzaine d'enquêteurs et de techniciens se sont présentés avec une pelle mécanique devant l'incinérateur, vendredi dernier. Ils ont détéré une partie des condensateurs et une partie des barils. Ils ont remis la plupart de leurs trouvailles à Laidlaw, mais ont conservé 33 échantillons pour des analyses en laboratoire.

«Laidlaw a entreposé de façon sécuritaire tous les barils et condensateurs détérrés, affirme le directeur des communications de la compagnie, M. Antoine Landry, dans un communiqué. Laidlaw a également établi un périmètre de sécurité autour du lieu inspecté.»

«Sans connaître encore l'ampleur de la situation, ni la nature ou la quantité des contaminants en cause, Laidlaw s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour régler le problème en restaurant le site en question.»

La Société pour vaincre la pollution (SVP), qui a mené une enquête pendant huit mois sur Laidlaw-Tricil, soutient qu'elle fera de nouvelles révélations, ce matin. «Les barils remplis de déchets dangereux que Tricil enfouissait sur son terrain, de 1972 à 1975, ne sont que la pointe de l'iceberg», indique un communiqué.

Où donner de son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
• à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
• à Montréal: hall d'entrée de l'O.A.C.I., 1000 ouest, rue Sherbrooke, de 10 h à 16 h;
• à Valleyfield: salle des Chevaliers de Colomb, 70, rue de l'Académie, de 14 h 30 à 20 h 30;
• à Gatineau: Centre hospitalier, 909 ouest, boul. de la Vérendrye, de 14 h à 20 h.



La Belgique honore Paul Desmarais

M. Paul Desmarais vient de se voir décerner la distinction de Commandeur de l'Ordre de Léopold II. Par ce geste, Sa Majesté Baudouin 1er a voulu souligner la contribution éminente que le président du conseil et chef de la direction de Power Corporation apporte «au développement d'une fructueuse coopération entre le Canada et la Belgique».

Rectificatifs

Dans notre tableau des taux d'intérêt publié hier en page D 6, certains chiffres fournis par la Presse Canadienne étaient erronés. Les taux hypothécaires du Montréal Trust auraient dû se lire ainsi: un an à 11,25 p. cent; cinq ans à 11,25 p. cent également.

D'autre part, dans un texte publié hier en page A 3, les propos de l'avocat Jean Salois ont été mal rapportés. Me Salois voulait dire que le métier de criminaliste n'entraîne pas nécessairement une fin comme celle de Me Leithman, et non pas que ce sont les activités extra-professionnelles de ce criminaliste qui ont causé sa perte.

Table with subscription rates: La Quotidienne, Tirage d'hier, à trois chiffres 909, à quatre chiffres 8627.

Table with advertising rates: ABONNEMENT 285-6911, ANNONCES CLASSEES, GRANDES ANNONCES, etc.

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.

Barcode and date information: MERCREDI 15 MAI 1991, 20-3-01.

Large advertisement for Douglas & Desjardins TAPIS featuring a '5 POUR 1' offer and 'RÉSISTACHE' product.

## La police n'a aucun indice sérieux sur le meurtre de Leithman

MARCEL LAROCHE

Le mystère le plus complet continue toujours d'entourer le meurtre du criminaliste montréalais, Sidney Leithman, abattu en pleine rue de quatre balles dans la tête, en début de semaine, à l'intérieur de sa luxueuse voiture sport immobilisée à un feu rouge, à Mont-Royal.

Plus de 24 heures après ce règlement de comptes — ressemblant étrangement à celui dont fut victime un autre juriste, Me Frank D. Shoofey, assassiné en 1985 à la porte de son bureau de la rue Chérier — les policiers de la CUM ne possèdent pour l'instant aucun indice sérieux pouvant faire progresser l'enquête dans cette affaire.

Comme c'est la coutume dans ce genre de crime prémédité et exécuté par de véritables tueurs à gages, les enquêteurs se butent à un mur de silence qui ralentit considérablement leurs recherches.

Le travail des policiers est d'autant plus compliqué que Me Leithman, l'un des avocats les plus réputés de Montréal, avait comme clientèle régulière à son cabinet d'avocat la plupart des criminels de grande envergure.

Au cours des derniers mois, il avait représenté devant les tribunaux un groupe de Colombiens impliqués dans un vaste réseau d'importation de cocaïne.

En plus de nager en plein mystère quant aux circonstances entourant l'exécution du criminaliste multimillionnaire, les policiers éprouvent même de la difficulté à décoriquer les versions contradictoires des quelques témoins du crime.

Bien que l'assassinat de

l'avocat de 54 ans ait été perpétré en plein jour, dans un secteur achalandé du nord-ouest de la métropole, les policiers de la section des homicides de la Communauté urbaine de Montréal ne possèdent qu'une description sommaire de l'auteur de ce règlement de comptes.

Au volant de sa Saab décapotable noire de modèle 1990, Me Leithman venait à peine de quitter sa résidence familiale de la rue Simcoe, et se dirigeait vers son bureau situé au square Phillips, au centre-ville, lorsqu'il est tombé dans un traquenard, à 6 h 43, lundi matin, au carrefour des rues Rockland, Jean-Talon et Graham, à Mont-Royal.

Profitant du fait que l'avocat était immobilisé au feu rouge, un homme armé d'un pistolet de calibre .45 a subitement surgi de derrière une cabine téléphonique, puis s'est dirigé à toute vitesse vers la Saab pour abattre Leithman de plusieurs balles.

De rares témoins qui ont assisté, impuissants, à cette exécution qui n'a duré que quelques secondes, ont raconté plus tard avoir vaguement vu un homme prendre la fuite à pied.

Mais dans leur éternel étonnement fort compréhensible, ces gens n'ont pu indiquer avec précision dans quelle direction l'assassin s'était enfui.

La version la plus plausible voudrait que l'individu de race blanche, âgé de 25 à 30 ans et ne portant aucun déguisement, se soit sauvé vers l'ouest par la rue Graham pour ensuite se faufiler entre une station-service et un immeuble à appartements de la rue Jean-Talon.

Une cérémonie strictement privée à la mémoire de l'avocat assassiné aura lieu aujourd'hui, à 13 h, au salon funéraire Paperman, 5605, ch. Côte-des-Neiges, à Montréal.

# Robert Collin nous a eus, avoue le directeur de la police de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le directeur de la police de Laval, M. Jean Marc-Aurèle, a déclaré, hier, qu'après avoir vu au petit écran, samedi, l'accolade entre le forcené, Robert Collin, et l'un de ses hommes, il était convaincu que cette scène allait choquer la population québécoise.

«Notre négociateur a été victime d'une manipulation de la part de cet individu. En aucun temps après que Collin eut donné l'accolade à Me Robert Lahaye, notre policier n'a voulu répéter la même scène. Ce négociateur (le directeur Marc Bourdon) a voulu simplement tendre la main à Collin pour le diriger vers l'automobile dans laquelle se trouvait un deuxième négociateur. Il a manipulé la situation, il nous a eus! Je déplore l'image que cette scène a donnée. C'est la seule ombre», a expliqué le chef Marc-Aurèle à l'issue d'une conférence de presse. Il est fort satisfait du travail accompli par ses hommes durant les 90 heures du siège.

Quelques minutes auparavant, M. Marc-Aurèle a confirmé l'information voulant que Mme Francine Turcotte-Bérard se soit rendue au poste de police numéro 2 pour se plaindre.

«Mme Bérard a discuté durant près de 30 minutes avec un agent. Elle a refusé de dévoiler son identité ainsi que celle de son ami. Avant qu'elle ne quitte le poste, le policier lui a dit de communiquer avec le 9-1-1 à la moindre menace et lui a donné des moyens pour s'auto-protéger. L'agent lui a même suggéré de ne pas retourner chez elle. Nous avons effectué une enquête interne et nous n'avons aucun blâme à formuler à l'endroit de ce policier», a précisé le patron des 423 policiers lavallois.

Quatre heures avant de mourir

Mme Bérard s'est présentée au poste de police à 15 h, le mardi 7 mai, et un peu plus de quatre heures plus tard, elle tombait dans les griffes de son ex-concubin. Elle aurait été tuée vers 20 h, soit une trentaine de minutes après avoir été prise en otage.

Le directeur du troisième corps de police au Québec a expliqué

que les policiers, lors d'un siège, devaient développer des stratégies d'intervention, un climat de confiance; celle qu'on a adoptée dans ce cas était le temps. «La politique n'est pas d'entrer pour aller chercher l'individu; elle est plutôt de le faire sortir sans risquer des vies. Chose que nous avons réussie. Soyez sans crainte, si nous avions cru être incapables d'atteindre nos objectifs, nous n'aurions pas hésité une seconde à faire venir le groupe tactique (SWAT) de la Sûreté du Québec», a précisé M. Marc-Aurèle.

Les policiers ne voulaient pas non plus faire le jeu de Collin qui, durant près de 90 heures, a réclamé la présence du SWAT. Cet ex-condamné à mort recherchait la

publicité dans le but de retourner derrière les barreaux en héros.

Finalement, il a réussi à tromper les policiers. En quelques secondes, il est devenu aussi célèbre que «Lasagne» à cause des images montrées à toutes les chaînes de télévision et de la publication de photos dans la majorité des journaux.

Mis à part du meurtre de Francine Turcotte-Bérard, assassinat commis rapidement, la scène de l'accolade est, selon la police de Laval, la seule bavure à s'être produite entre le début et la fin du siège.

Dans la rencontre avec les médias, le directeur Marc-Aurèle a aussi parlé de la violence dont

sont victimes les femmes. «Tous les deux ans, nos policiers suivent des cours avec des intervenants spécialisés en la matière. Nous sommes aussi membres, ajoutait-il, d'une table de concertation sur cette forme de violence. Tout est mis en oeuvre pour que nos policiers soient informés de la tournure que prend la violence conjugale.»

Selon des informations obtenues d'autres sources, il est peu plausible que Collin soit accueilli en héros derrière les murs. Dans le milieu, on n'aimerait pas voir l'un des «siens» donner l'accolade à des policiers; et il n'est pas apprécié qu'une femme soit tuée de sang-froid comme ce fut le cas pour Francine Turcotte-Bérard.



La scène qui a choqué bien du monde: Collin donne l'accolade à un policier. À ce moment, il y a déjà près de quatre jours que Francine Turcotte-Bérard a été assassinée.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

## Quels liens un criminaliste doit-il entretenir avec ses clients?

YVES BOISVERT

On ne sait rien de son meurtrier, ni de ses motifs. Mais tout le monde s'empresse de rappeler que Sidney Leithman, abattu lundi au petit matin en se rendant au travail, défendait à peu près tout ce que Montréal comptait de caids d'envergure.

C'est qu'en plus d'avoir foudroyé le milieu judiciaire, cet attentat force l'interrogation sur les liens qu'entretiennent, ou doivent entretenir, les criminalistes avec leurs clients, et la façon de les choisir.

Frank Shoofey, abattu à son bureau en octobre 1985, n'était pas, lui non plus, l'avocat du frère André. Mais comme le souligne avec passion Michel Massicotte, «ce n'est pas souvent, dans ce métier, que les Dames de Saint-Anne viennent frapper à votre porte!»

Pour Me Massicotte, président de l'Association des avocats de la défense et ancien associé de Shoofey, Sidney Leithman était le «défenseur» par excellence.

«Pour lui, le client, c'était le bout du monde! C'est sûr qu'il faut avoir de la distance, ne pas s'asseoir sur la même chaise que son client, mais je suis de ceux qui pensent qu'il faut prendre fait et cause pour son client!»

Pour Michel Massicotte, la limite que doit s'imposer un criminaliste ne doit pas être esthétique, mais morale: «On ne choisit pas ses clients pour l'image! Un criminaliste, par définition, doit défendre TOUT le monde! Si, par contre, votre conscience vous empêche de défendre adéquatement un pédophile, par exemple, il ne faut pas le faire. C'est la seule limite que je vois, en plus des règles d'éthique, évidemment, sur lesquelles on ne doit jamais faire de compromis.»

Jean-Claude Hébert, lui, est connu dans le milieu pour défendre des criminels de «bonne fréquentation»: hommes d'affaires, professionnels ayant fait un faux pas. Et très peu à la fois. Pensionnaires de Bordeaux et Parthenais, s'abstenir.

«Je me suis spécialisé dans le crime économique, explique-t-il. Souvent, mes clients me sont référés par des gros bureaux d'avocats. Ces gens-là ne sont pas intéressés d'envoyer les hommes d'affaires de la Place Ville-Marie dans le bureau d'un avocat qui a son nom dans Photo-Police!»

«Je ne lève pas le nez sur ceux qui défendent des meurtriers et d'autres criminels; plusieurs le font et le font très bien. Au début de ma pratique, j'ai fait de tout, mais maintenant j'ai presque 50 ans et j'ai décidé d'éviter la fréquentation d'un certain milieu.»

En outre, pour Me Hébert, il est évident que ceux qui représentent régulièrement des criminels impliqués dans un réseau doivent entretenir des relations personnelles, à un niveau quelconque: «Ces gens-là (du crime organisé) sont très méfiants, et pour cause. S'ils décident de faire affaire avec vous, ils voudront établir des liens de confiance. Tout ou tard, ce sera les soupers, les parties de golf, ainsi de suite... Moi, ça ne m'intéresse pas du tout.»

Jean Salois, qui représente entre autres le «clan sicilien» et en particulier son chef, Vito Rizzuto, croit qu'il faut garder «une certaine distance», mais admet qu'avec le temps, on reçoit des invitations pour des événements sociaux (mariages, etc.). Rien de bien sérieux, cependant. «Il y a un gros mythe: on ne représente pas des groupes, mais des individus», dit-il. «Ce n'est pas parce qu'on représente le membre d'un groupe qu'on en fait partie. L'avocat du Parrain, oubliez ça, c'est de la fiction!»

«Ce n'est pas le crime qu'on défend, mais la liberté», dit quant à lui Christian Desrosiers, un avocat de 17 ans d'expérience.

«Il ne faut pas oublier que, dans l'histoire, la liberté a rarement fait des progrès dans des causes impliquant de gentils citoyens, ajoute-t-il. Quoi qu'on en dise, ce qui est noble dans notre métier, c'est justement cette défense des valeurs fondamentales dans une démocratie, à travers les causes de gens peu sympathiques, très souvent.»

## Une facture de 100 millions, ce n'est pas exactement un cadeau, dit le maire Doré

GILLES GAUTHIER et GILLES NORMAND

«Il n'y a rien de neuf étant donné que les adoucissements dont on parle étaient connus», a affirmé hier le maire de Montréal, Jean Doré, après avoir pris connaissance de la déclaration du ministre Claude Ryan sur la fiscalité municipale.

«Il n'y a pas de cadeau», ajoute-t-il. «Pour nous, la facture à payer, c'est le transport en commun et à ce chapitre, il y a 50 millions qui sont en cause sur 270 millions pour tout le Québec. Pour le reste, ce sont des guidis.»

«Quand je reçois en cadeau une facture de 100 millions, je suis incapable de me réjouir», affirme pour sa part Léa Cousineau, présidente du comité exécutif et responsable du budget de la Ville.

Président du conseil de la STCUM, Robert Perreault, soutient pour sa part que «rien n'a changé par rapport à la semaine dernière», étant donné que la facture reflète aux municipalités de la CUM «demeure aussi brutale» et se situe aux alentours de 200 millions.

Il ajoute que le ministre des Affaires municipales instaure un système de «cafétéria, d'open bar, dans lequel chaque municipalité choisit ce qu'elle veut en matière de fiscalité. Il est très difficile de développer le transport en commun sur cette base parce que les décisions se prennent au niveau régional.»

D'ajouter M. Doré: «On confirme que le gouvernement donne suite à une suggestion faite par des élus municipaux, notamment dans les régions desservies par le transport en commun, d'ouvrir une source de financement pour une cinquantaine de millions auprès des automobilistes.»

«On avait, poursuit-il, demandé que la source soit plus importante, mais au moins le gouvernement reconnaît-il le principe.»

Citron enrobé de sucre  
Selon le président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Charlesbourg, Ralph Mercier, il s'agit d'une réforme

dont le caractère est inacceptable et qui cache, derrière de simples assouplissements de 77,9 millions, une facture nette de 400 millions en taxes municipales ou autres.

«On nous présente un citron enrobé de sucre», a laissé tomber M. Mercier, en reprochant au gouvernement Bourassa de «n'avoir pas voulu regarder globalement la problématique ni voir comment on aurait pu assurer un nouveau partage des responsabilités, pour faire en sorte que les Québécois ne soient pas taxés davantage.»

Promettant de déployer tous les efforts nécessaires pour faire reculer le ministre Ryan, lors de l'étude du projet de loi en commission parlementaire, M. Mercier invite les citoyens à faire pression sur leur député.

Son de cloche comparable du côté de l'UMRCQ, dont le président, Roger Nicolet, se réjouit cependant du choix que laisse la réforme aux municipalités qui n'ont pas de service de police. Elles pourront s'en donner un, ou faire des ententes avec des villes voisines ou les MRC, ou encore

recourir à la Sûreté du Québec, moyennant un coût établi sur la base de la richesse foncière uniformisée, mais qui variera en fonction de l'importance de la population.

Des maires interrogés par La Presse déplorent notamment l'intention du gouvernement du Québec de réduire de 50 à 25 p. cent sa part de la taxe qu'il payait aux municipalités pour les écoles primaires et secondaires. Si on éprouve quelque soulagement, parce que le projet original annoncé par Claude Ryan, en décembre dernier, prévoyait plutôt un refus de payer la totalité de la taxe municipale sur ces immeubles, les élus municipaux se demandent quand même où ils puiseront les centaines de milliers de dollars qu'il leur en coûtera.

À Trois-Rivières, l'une des six régions desservies par un réseau public de transport en commun, la générosité de Québec représentera quelque 200 000 \$ sur des coûts totaux de 1,2 million. «C'est mieux que rien», de commenter le maire Guy Leblanc.

Le maire de Saint-Jérôme, Maurice Prud'Homme, évalue à

240 000 \$ l'impact du désengagement du gouvernement quant aux taxes sur les établissements scolaires des niveaux primaire et secondaire, à quoi s'ajoute une perte de 20 000 \$ en droits de divertissement. Toutefois, il entrevoit des gains de 40 000 \$ en taxes d'affaires de la part du gouvernement du Canada pour ses édifices, auxquels s'ajouteraient des revenus de 140 000 \$ en droits de mutation (taxe de bienvenue). D'où une perte totale qui serait ramené à 80 000 dollars. Là non plus, l'administration municipale n'est pas encline à augmenter ses taxes. On va resserrer les dépenses.

À Drummondville, où les taxes municipales n'ont pas augmenté depuis trois ans, la mairesse Francine Ruet Jutras n'aime pas la façon dont le ministre Ryan a procédé. «Il y a un adoucissement par rapport au grand coup annoncé en décembre dernier, dans la première version de la réforme, mais c'est un coup quand même. Ça fait moins mal, mais ça arrive sans consultation aucune. Le précédent est très cavalier», souligne Mme Jutras, dont la réforme signifie une perte de revenus de 427 000 \$.

## Le CAA est furieux!

ANDRÉ PÉPIN  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Les dirigeants du Club Automobile Associé sont furieux et crient à l'injustice sociale en apprenant que les automobilistes des régions urbaines sont de nouveau taxés pour soutenir le transport en commun.

«À petits coups d'aiguille, on intoxique l'automobiliste qui n'a aucun moyen de se défendre, sinon en allant se plaindre à son député», explique le directeur général adjoint, M. Claude Pineault.

Interrogé hier soir par La Presse, M. Pineault accuse le ministère des Transports de ne pas prendre la défense des automobilistes dans ce dossier. «Les sociétés de transport ont gagné en

exercant des pressions, mais les familles à faibles revenus, qui doivent utiliser leur véhicule pour se rendre au travail, doivent courber la tête. C'est injuste», dit M. Pineault.

Les dirigeants du CAA constatent que la nouvelle tarification s'applique à tout le monde, sans distinction. «Les travailleurs qui doivent se déplacer durant leur journée de travail, dans une ville comme Montréal, ne peuvent utiliser le transport en commun de façon efficace. Le transport en commun, c'est simple, n'est pas toujours attrayant», dit le directeur adjoint de l'organisme qui regroupe plus de 500 000 automobilistes.

Il demande comment un travailleur de Saint-Constant, par exemple, peut imaginer utiliser le transport en commun pour se rendre dans le centre-ville de Montréal. «C'est tout simplement

impensable!» tranche M. Pineault.

Il accuse le gouvernement de ne pas «questionner davantage» les sociétés de transport. «L'administration des sociétés ne paraît pas toujours rigoureuse. Les négociations des conventions de travail apportent annuellement des gains impressionnants aux employés. En d'autres termes, les sociétés de transport profitent d'une force incroyable qui joue contre les automobilistes.»

Le CAA accuse donc le ministère des Transports de frapper tout le monde, tout en faisant fi de ses responsabilités. «De plus en plus de gens qui travaillent à petits salaires et qui doivent utiliser leur automobile, s'interrogent à savoir s'ils ne devraient pas simplement rester à la maison et réclamer des prestations de chômage ou d'assistance sociale.»

TAPIS À PRIX RÉDUIT DE 30 À 70%

TAPIS COMMERCIAL PREMIÈRE QUALITÉ \$599 v car.

PRÉLART SANS CIRAGE PREMIÈRE QUALITÉ \$899 v car.

TAPIS PELUCHE PREMIÈRE QUALITÉ \$999 v car.

SUPER CHOIX Restes de rouleaux DE TAPIS



Douglas & Desjardins

3856, Côte-Vertu Ville St-Laurent 336-1234  
1875, Panama Brossard 923-1234 Une rue à l'est du pont Champlain.  
420, Boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval 668-4206



## Le Québec a connu moins de conflits de travail en 1990, une année «très calme»

Presse Canadienne

■ L'année 1990 a été une année très calme sur le plan des arrêts de travail au Québec. Moins de conflits ont été déclenchés ou ont eu cours durant l'année. Même le nombre de travailleurs touchés se trouve sous la moyenne des 10 dernières années.

Voilà quelques données qui ressortent d'une étude réalisée par M. André Dompierre, du Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail. L'analyse des grèves et lock-out au Québec en 1990 paraît dans l'édition du mois de mai de la publication *Le marché du travail*.

L'étude révèle que seulement 161 conflits ont été déclenchés en 1990 et 189 ont eu cours durant l'année. Il faut remonter à 1973 pour retrouver un nombre aussi peu élevé de grèves ou lock-out.

Toutefois, ces statistiques sur le nombre de conflits doivent être interprétées avec prudence, puisqu'un grand nombre de travailleurs peuvent être touchés par un seul conflit et pendant une période de temps prolongée.

Mais même sur le plan du nombre de travailleurs touchés, 1990 constitue une année «très calme», conclut l'auteur.

En tout 128 619 travailleurs ont été touchés par des grèves ou lock-out en 1990. La moyenne des 10 dernières années est de 136 029 travailleurs.

Deux importants conflits ont touché un grand nombre de travailleurs en 1990, soit 90 000 ouvriers dans la construction au mois d'avril et 16 400 travailleurs d'Hydro-Québec durant les premiers mois de l'année.

Tous ces conflits ont fait perdre 1 127 985 jours de travail. Là encore, l'année 1990 se situe sous la moyenne des 10 dernières années, qui est de 1 559 245 jours-personnes perdus.

Le secteur des bâtiments et travaux publics a été le plus touché quant au nombre de travailleurs. Les 90 000 ouvriers de la construction ont débrayé durant une journée, le 6 avril.

Dans les transports, communications et autres services publics, 17 406 travailleurs ont été affectés par des conflits. Là encore, la statistique doit être pondérée, puisqu'à elle seule, la grève à Hydro-Québec touchait 16 405 employés.

Dans le secteur manufacturier, 10 250 travailleurs ont été tou-

**Expotec 91 présente**  
«L'homme, ce drôle d'animal»

CAROLE THIBAudeau

■ Expotec 91, la cinquième présentation du genre par Lavalin Communications et la Société du Vieux-Port de Montréal, se tiendra du 5 juin au 29 septembre sous le thème «L'homme, ce drôle d'animal».

L'exposition se présente sous forme d'un parcours qui commence avec l'homme tel que nous le connaissons, et qui remonte pas à pas dans le temps jusqu'à l'époque des premiers poissons, il y a 650 millions d'années. Environ 300 animaux (empaillés ou reconstitués) jalonnent ce parcours, animaux empruntés à différents musées canadiens, dont celui du Parc de Migasha (Gaspésie), et même à un Musée de Los Angeles.

On apprend ainsi que les poils qui poussent sur notre peau sont une adaptation des écailles des reptiles, que notre colonne vertébrale a commencé à se façonner chez les poissons, et que le premier système nerveux date des animaux invertébrés, donc avant même l'apparition des poumons.

Un des artisans de cette exposition, le biologiste Bernard Robert, de chez Média-Science, affirme que ce qui le frappe le plus, c'est à quel point l'être humain n'est qu'un animal parmi d'autres. Ce qui caractérise cet animal, c'est qu'il est à l'extrémité de la chaîne évolutive, qui se complexifie à mesure qu'elle avance.

L'Expotec a attiré 300 000 visiteurs l'année dernière. On en attend autant et même plus cette année, selon Clément Richard, président et chef de la direction de Lavalin Communications. Une visite qui vaut le déplacement, la question nous concernant tous... intimement.

chés par 78 arrêts de travail. Dans ce domaine, les conflits les plus importants ont eu cours aux Produits forestiers Canadien Pacifique de Gatineau, aux usines Steico de Contrecoeur et Lachine et à la Scierie des Outardes sur la Côte-Nord.

L'auteur de cette étude note également qu'il y a eu plus de conflits de travail en Ontario qu'au Québec en 1990 — 200 contre 189. Par contre, moins de travailleurs étaient touchés par ces conflits en Ontario, soit 81 392 par rapport à 128 619 au Québec. Toutefois, davantage de jours de travail ont été perdus en Ontario, soit 2 979 270, comparativement à 1 127 985 jours-personnes au Québec.

En 1990, les conflits ayant touché plus de 1000 travailleurs sont notamment ceux de la construction et à Hydro-Québec.

## La pauvreté gagne les enseignants à la retraite

FRANÇOIS BERGER

■ Le phénomène croissant de la pauvreté inquiète vivement les enseignants québécois qui sont rendus à l'âge de la retraite et se retrouvent en grand nombre parmi les plus démunis de la société, constate l'Association des retraités et retraités de l'enseignement du Québec (AREQ).

Un millier de membres de l'AREQ, composante de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), se réunissent en congrès à compter d'aujourd'hui, à Laval, pour examiner entre autres choses les conditions de vie difficiles d'un nombre de plus en plus important de retraités.

«On a l'habitude de croire que les enseignants à la retraite sont tous choyés par des pensions généreuses, mais il n'en est rien», dit M. René Allard, secrétaire général de l'AREQ.

En fait, 18 p. cent des 12 200

membres de cet organisme sont considérés comme «pauvres», c'est-à-dire que leurs revenus se situent en deçà du seuil de pauvreté. Il y a six ans, une enquête menée auprès des membres de l'AREQ avait montré que 15 p. cent d'entre eux vivaient tout près ou en deçà du seuil de la pauvreté. Il s'agit de femmes, neuf fois sur dix, (les retraités de l'enseignement sont des femmes à 80 p. cent).

Les retraités de l'enseignement se retrouvent toutefois encore en meilleure position que l'ensemble des personnes âgées au Québec qui vivent, dans la moitié des cas, avec des revenus inférieurs à ceux correspondant au seuil de la pauvreté, selon la Commission des droits de la personne du Québec. Une «meilleure position» qui se détériore rapidement, selon l'AREQ.

La croissance de la pauvreté dans un groupe traditionnellement considéré comme «privilegié» a de quoi inquiéter, d'autant

plus que le nombre de retraités de l'enseignement augmente à un rythme très rapide. De 7 400 membres en 1985, le membership de l'AREQ est passé à 12 200 cette année et atteindra 18 000 en 1995, note M. Allard. À la CEQ, on indique que plus de 40 p. cent de l'effectif ont plus de 45 ans, tandis qu'il s'agit de 26 p. cent dans l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise.

La pension moyenne des membres de l'AREQ était, l'an dernier, de près de 18 500 \$ (avant impôts), mais un retraité sur cinq touchait moins de 11 000 \$, note un document de l'AREQ remis aujourd'hui aux congressistes. Les femmes retraitées touchent une pension moyenne de 29 p. cent inférieure à celle des hommes retraités.

L'appauvrissement des enseignants à la retraite s'explique en partie par le fait que le gouvernement québécois a modifié à la baisse les régimes de retraite, en 1982. À partir de cette année-là,

l'indexation des pensions au taux d'inflation a été réduite, de telle sorte que la hausse annuelle des prestations de retraite, pour les années de service ultérieures à 1982, est inférieure de trois p. cent au taux officiel d'inflation (si l'inflation atteint cinq p. cent, la hausse de la pension ne sera que de deux p. cent).

L'AREQ a entrepris de dénoncer cette «désindexation» des prestations de retraite qui «fait perdre à la personne pensionnée, après seulement sept ans de retraite, l'équivalent d'une année complète de revenu», selon M. René Morissette, un conseiller syndical de la CEQ spécialiste des régimes de retraite.

Outre la question de la pauvreté, les congressistes de l'AREQ se pencheront plus particulièrement sur le phénomène de la violence. Une enquête de cet organisme a montré que trois retraités sur dix vivent dans l'inquiétude quant à leur sécurité physique.

# ÇA S'PEUT PAS

(OUI, MADAME, ÇA S'PEUT!)

LES GRANDS MAGASINS

## TOUT\* POUR LA FEMME EST RÉDUIT DE

# 30%

TOUS LES COORDONNÉS D'ÉTÉ  
TOUTE LA LINGERIE  
TOUS LES VÊTEMENTS EN TAILLE PETITE  
TOUS LES VÊTEMENTS EN TAILLE PLUS  
TOUS LES VÊTEMENTS DE MATERNITÉ  
TOUTES LES ROBES  
TOUS LES T-SHIRTS  
TOUS LES SHORTS

TOUTES LES JUPES  
TOUS LES VÊTEMENTS JUNIOR  
TOUS LES SOUTIENS-GORGE  
TOUS LES SOUS-VÊTEMENTS  
TOUS LES BAS ET BAS-CULOTTES  
TOUS LES BIJOUX DE FANTAISIE  
TOUS LES ACCESSOIRES MODE  
TOUS LES SACS À MAIN  
TOUTES LES CHAUSSURES

\*TOUS LES ARTICLES À PRIX ORDINAIRES.

### 4 JOURS SEULEMENT JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI



RÉGION DE MONTRÉAL  
JEAN-TAION Est,  
725-2418  
Place Versailles,  
351-3200  
Place Alexis Nihon  
931-3861  
Carrefour Laval  
688-6350.

Centre commercial  
Pont-Viau, 669-1791  
Galeries des  
Sources, 683-3200  
Galeries Lachine,  
637-4891  
Place LaSalle,  
365-5213

Châteauguay,  
691-3730  
Place Longueuil,  
679-6190  
Promenades  
St-Bruno, 683-1355  
Mail Champlain,  
465-4650

QUÉBEC  
Galeries  
Charlebourg,  
626-7341  
Place Ste-Foy,  
633-2891  
TROIS-RIVIÈRES  
Centre commercial  
Les Rivières,  
379-1524

SOREL  
Boul. Fiset,  
742-4521  
SHERBROOKE  
Place Belvédère,  
569-9755

OTTAWA  
Galeries de Hull,  
770-8234  
OTTAWA  
Bayshore Shopping  
Center, 829-9191

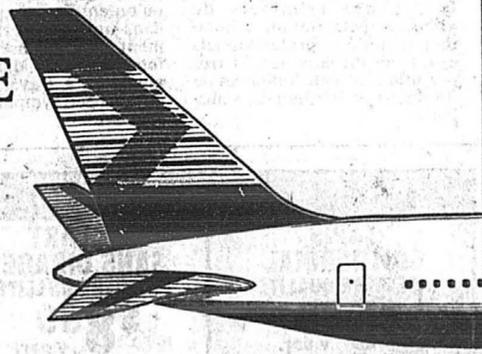
LES GRANDS MAGASINS



## À PRENDRE, APRÈS une LONGUE JOURNÉE DE TRAVAIL.

28 vols quotidiens vers Toronto dont :  
• 8 vols vers Buttonville  
• 16 vols vers l'Aérogare 3  
• 4 vols vers Hamilton

Canadian  
VA plus LOIN





Une pelle hydraulique à cisaille seulement 300 pneus hors-route (de grandes dimensions) dans le dépotoir de Saint-Amable. Cette opération a coûté 144 996 \$.

# Le ministère de l'Environnement s'est engagé à verser 440 627 \$ de plus après l'incendie

ANDRÉ NOËL

Un an après avoir signé un contrat avec le ministère de l'Environnement, la compagnie Caotech Inc. avait à peine déchi- queté le cinquième des vieux pneus de Saint-Amable lorsqu'un incendie a éclaté, le 16 mai der- nier.

Il lui restait un an pour déchi- queter tous les autres pneus et nettoyer tout le dépotoir. Le contrat stipulait en effet que «si, pour des motifs qui lui sont imputables, les travaux ne sont pas exécutés selon (les) échéanciers, le contractant s'engage à les complé- ter à ses propres frais».

Après l'incendie, le vice-prési- dent de Caotech, M. Ange-Albert Allard, a soutenu que le sin- istre avait beaucoup endommagé l'équipement de la compagnie. Ces affirmations ont cependant

été mises en doute par un techni- cien du ministère de l'Environne- ment, M. André Brunet, qui sur- veillait les opérations de déchi- quetage sur le terrain.

Dans une lettre remise à ses su- périeurs quelques jours après l'in- cendie, M. Brunet fait état d'égra- tignures, d'«écorchures» et d'autres bris mineurs. Certains dommages, ajoutait-il, «exista- ient avant le sinistre».

Pourtant, le 26 novembre der- nier, le sous-ministre de l'Envi- ronnement, M. André Trudeau, signe un addenda au contrat, qui finira par coûter 440 627 \$ au gouvernement. Le document commence par plusieurs «atten- dus», qui justifient ce débours supplémentaire.

On signale ainsi que Caotech «a déposé une réclamation por- tant sur le bris d'équipement et sur la perte de revenus suite à l'incendie». On affirme aussi que «la méthode retenue pour étein- dre l'incendie, soit l'ensablement, a eu pour effet d'augmenter la contamination des pneus» qui restaient à déchi- queter.

M. Brunet souligne de son côté que les quelques milliers de pneus qui ont été déchi- quetés après le 16 mai n'avaient pas du tout été affectés par l'incendie.

Le ministère s'est quand même engagé à verser plus de 400 000 \$ à Caotech «pour couvrir les dommages encourus».

Le gouvernement n'était pas lé- galement tenu de verser ces mon- tants. Dans son contrat signé avec Caotech le 21 juin 1989, le mi- nistère soulignait qu'il ne pouvait être tenu responsable «des dom- mages matériels ou corporels sub- is par le contractant, ses repré- sentants et préposés, incluant les sous-traitants... dans le cours de l'exécution du présent contrat».

Le ministère avait aussi le loisir de résilier le contrat sur avis de 30 jours. M. Denis Bernatchez, de la direction de la récupération et du recyclage au ministère, a ex- pliqué que Caotech avait éprouvé beaucoup de difficultés impré- vues, avant même l'incendie.

«Les pneus étaient beaucoup plus sales qu'on croyait, a-t-il dit. Ils contenaient du sable et du gra- vier. Ça rendait la tâche de Caotech difficile et coûteuse. On a voulu compenser par cet adden- da. On ne voulait pas couler la compagnie.»

M. Jean-Yves Darche, associé de M. Jean-Paul Mireault, pro- priétaire du dépotoir de vieux pneus, a dit de son côté à La Presse que Caotech connaissait très bien l'état des pneus avant de signer le contrat.

Toujours est-il que le ministère de l'Environnement a fini par payer 92 \$ pour chaque tonne de pneus déchi- quetés, sans compter les milliers de dollars en extra.

Le président de Caotech, Ro- saire Croteau, a refusé de répon- dre à nos questions.

## Des lettres sans réponse

ANDRÉ NOËL

avoir alerté le ministère.

Le 10 octobre, M. Brunet écrit que le sous-traitant de Caotech, la compagnie Construction et Pa- vage du Jour Ltée, «a abusé carre- ment du travail payé à l'heure au point de friser l'indécence... Les opérations se sont déroulées... très lentement, dans l'unique but d'étirer le temps». Une lettre, semblable avait été envoyée le 19 septembre, mais sans résultat.

Le 27 novembre, M. Brunet écrit directement au ministre de l'Environnement, M. Pierre Pa- radis: «Je m'oppose à ce que l'en- treprise Caotech de Saint-Ef- fe d'Orford obtienne le contrat de déchi- quetage des pneus à Saint- Paul d'Abbotsford, dit-il. Sur le site de Saint-Amable... des injus- tices sont commises, et aucune mesure ne vient réparer les vices et ridicules...»

Le ministère n'a pas tenu compte de cette recommanda- tion. Le 7 février dernier, il si- gnait un nouveau contrat avec Caotech Inc. pour le déchi- quetage de pneus à Saint-Paul d'Ab- botsford.

### SUITE DE LA UNE

## CAOTECH

Québec a fait des palerments inusités à Caotech pour le déchi- quetage des pneus de Saint-Amable

144 996 \$ pour le cisaillement de 300 pneus hors route (des pneus d'un diamètre supérieur à la moyenne).

Le ministère a payé 270 \$ l'heure pour la location d'une pelle hydraulique Komatsu PC 200 munie de cisailles. Le réper- toire des taux de location fixe à 44 \$ l'heure le taux de location d'une pelle Komatsu. Aucun taux n'est indiqué pour les cisailles — une petite mâchoire d'acier fixée au bout de la pelle. Le répertoire prévoit un taux de 21 \$ l'heure pour un brise-roches hydroauli- que, l'appareil qui ressemble le plus à des cisailles.

Le ministère a payé le salaire de quatre ouvriers pour le cisail- lement des pneus, alors qu'il y en avait seulement trois la plupart du temps. Un journalier recevait un salaire de 8 \$ l'heure, alors que les documents du ministère indi- quent que son salaire horaire était de 22,50 \$. De plus, les em- ployés travaillaient au ralenti, selon des rapports d'un technicien du ministère qui surveillait le chantier, André Brunet.

Après avoir payé la location de la machinerie et des salaires, le ministère a ajouté un montant de 25 p. cent sur le montant total pour les frais d'administration et les profits. Le répertoire des taux du gouvernement stipule pout- rant que: «Le taux de location du matériel... tient compte des frais d'administration et des profits». Le ministère a ainsi donné 28 999 \$ en frais d'administration et profits pour le cisaillement de 300 pneus hors route.

Denis Bernatchez, de la direc- tion de la récupération et du recy- clage du ministère de l'Environ- nement, a dit que le ministère n'avait pas à suivre le répertoire des taux de location car il avait fait faire le travail à contrat, et non en régie.

Or, le ministère a été incapable

de remettre à La Presse une copie de ce contrat particulier. Seule a été envoyée une lettre du sous- ministre de l'Environnement, André Trudeau, adressée à Caotech, fixant les taux de location. Les feuilles du ministère sur le contrôle du temps de travail por- tent l'entête: «Travaux en régie».

Par ailleurs, le ministère des Approvisionnements stipule dans son répertoire que c'est à lui seul «qu'incombe la tâche de détermi- ner des tarifs de location maxi- mum pour l'utilisation de maté- riel lourd».

### Le déjantage

Le 16 octobre, Clément Audet, de la direction de la récupération et du recyclage du ministère de l'Environnement, rencontre Ro- saire Croteau, président de Caotech, et le vice-président de la compagnie, Ange-Albert Allard. Dans son compte-rendu, M. Au- det écrit:

«Le déjantage des pneus a dé- buté le 15 octobre (la veille de la réunion)... Nous avons payé, à date, 42 900 \$ pour le déjantage et il devient urgent que le travail soit complété.»

Finalement, moins de 800 pneus seront déjantés, affirme André Brunet, le technicien du ministère qui surveillait le chan- tier. Cela revient à 53 \$ pour dé- janter chaque pneu. N'est-ce pas beaucoup?

Interrogé à ce sujet, M. Audet a dit que Caotech a versé la somme de 42 900 \$ au propriétaire du dépotoir, Jean-Paul Mi- reault, en guise de paiement pour ses pneus, soit environ quatre dollars par tonne. (M. Mireault est mort depuis.)

Par ailleurs, le ministère a payé le prix fort pour que Caotech se débarrasse de milliers de vieux pneus de Saint-Amable dans le dépotoir de Jean-Marie Béland, à Franklin.

Le 18 octobre 1990, M. Audet écrit une lettre à M. Béland: «Vous m'avez assuré que vous seriez intéressé à recevoir ces pneus, environ 500 tonnes métri- ques, au taux de 40 \$ la tonne, dit-

il. (Ceci) nous apparaît un prix juste.»

Pourtant, les factures subsé- quentes — datant pour la plupart de novembre — indiquent un prix de 70 \$ pour chaque tonne de vieux pneus. Interrogé par La Presse, M. Béland a dit qu'il de- mandait habituellement «entre 30 \$ et 40 \$» la tonne. Des concurrents de M. Béland deman- dent environ 10 \$ la tonne.

M. Audet a dit qu'il avait conclu une entente verbale avec M. Béland pour le payer presque deux fois plus cher que prévu — 70 \$ plutôt que 40 \$ la tonne — «parce que les pneus étaient sa- les».

### Pneus jetés

Il est d'ailleurs intéressant de constater que près du quart des pneus devant être recyclés ont fini dans des dépotoirs, et cela à grands frais pour le ministère de l'Environnement. La méthode de Caotech Inc. était pourtant censée être la plus écologique et la plus économique.

Dans un mémoire remis au Conseil des ministres le 10 novembre 1988, le ministère expli- quait que la technique de Caotech était la plus intéressante parmi les propositions de 11 entreprises qui voulaient recycler les pneus de Saint-Amable.

Le ministère a notamment re- jeté un projet de Christian Roy, professeur à l'Université Laval, qui avait développé une techni- que originale pour transformer les pneus en huile et en noir de carbone.

«De tous les projets que nous avons analysés, c'est le projet du groupe Caotech/Animat qui cor- respond le plus à la solution que le MENVIQ (ministère) recher- che dans le dossier de Saint-Amable», affirme le mémoire.

«Le projet Caotech s'appuie sur: une technologie éprouvée dont le délai d'implantation est inférieur à six mois, un marché confirmé pour l'écoulement de la matière première, une capacité de traitement permettant d'effectuer les travaux du dépôt de Saint-Amable dans un délai maximal de deux ans. Le projet n'a égale- ment aucun impact sur l'environ- nement.»

Un contrat a donc été signé le 21 juin 1989, pour un montant maximal de 4,7 millions. Les tra- vaux ont commencé trois mois plus tard, mais des problèmes sont survenus rapidement. Le 3 avril 1990, le président de Caotech Inc., Rosaire Croteau, écrit au ministère pour se plaindre que de la terre, du sable et du gravier ont été mêlés aux pneus, ce qui complique ses opérations.

C'est cette raison que Caotech invoquera pour se débarrasser d'environ 500 tonnes de pneus au dépotoir de Franklin et d'environ 1 000 tonnes de pneus déchi- quetés dans un dépotoir des Services sanitaires Jarbec Inc., à Saint-Denis-de-Brompton. M. Audet affirme que 1 200 tonnes de pneus dé- chi- quetés ont aussi été transpor- tés dans un site de matériaux secs à L'Avenir.

Pour ces deux derniers cas, le ministère a payé environ 200 000 \$ pour que les vieux pneus soient finalement jetés dans des dépotoirs.

Le ministère a par ailleurs dé- boursé 750 000 \$ pour permettre à Caotech d'acheter une généra- trice d'occasion de 120 000 \$, afin de fournir l'électricité sur place. À la fin des travaux, Caotech a conservé la génératrice.

«C'est tout à fait normal, a dit Denis Bernatchez, de la direction de la récupération et du recy- clage. Hydro-Québec ne voulait pas fournir l'électricité à cause des risques d'incendie. Le ministère devait faire sa part.»

Ani-Mat Caotech Inc. a par ail- leurs bénéficié d'un prêt de 600 000 \$ de la Société de déve- loppement industriel et d'une subvention de 120 000 \$ du mi- nistère de l'Industrie et du Com- merce. □

## Pour devenir riche...

"Investir dans le creux de la vague a toujours été une décision judicieuse"

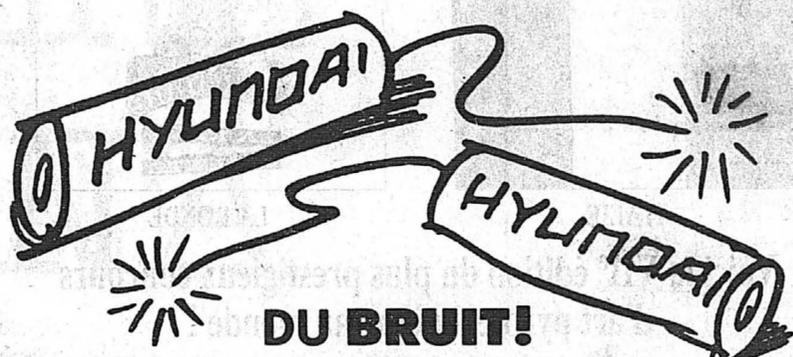
J. P. Morgan

le sanctuaire du mont-royal

6301 Place Northcrest, Montréal (514) 738-6000

GRUPE LÉPINE

## HYUNDAI DES PRIX QUI FONT



SONATA 91

11 995 \$\*

QUANTITÉ LIMITÉE



Sonata GL



Excel L de base 3 portes

6 995 \$\*

### EXCEL 91

#### Qualité

La qualité des voitures Hyundai découle de l'attention

apportée au moindre détail de fabrication.

La qualité engendre la confiance

Garantie de base limitée, pare-choc à pare-choc,

3 ans/60 000 km

5 ans/100 000 km

sur les composantes principales.

#### Équipement

Presque toutes les rivales des Excel et

des Sonata vous coûteront des milliers

de dollars de plus si vous les équipez

des mêmes accessoires.



On n'a pas fini de vous étonner



Fabricant automobile de l'année

Emission 'Driver's Seat' du réseau anglais de Radio-Canada

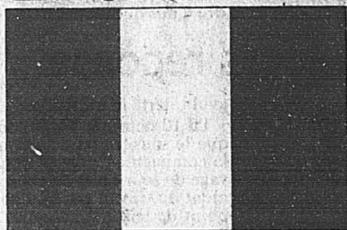
Venez voir pourquoi!

\*P.D.S.E. pour la Sonata GL 1991 12 995 moins remboursement de 1 000 \$ remis aux concessionnaires. Excel L de base 1991 6 995 moins remboursement de 600 \$ remis aux concessionnaires. T.V.P., T.P.S., transport, immatriculation et préparation en sus. Excel en quantité limitée. Édition spéciale Excel exclue de la promotion. Renseignements sur les frais de transport et préparation chez votre concessionnaire participant. Pour un temps limité.

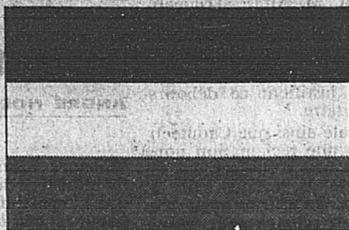
- |  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <p><b>QUEST</b><br/>Safari Automobiles Inc.<br/>300, rue Lafleur<br/>LaSalle 364-3124</p> <p><b>Automobiles Corée</b><br/>Longueuil Ltée<br/>1680, boul. Marie-Victorin<br/>Longueuil 670-2080</p> <p><b>Seray Auto Inc.</b><br/>730, boul. Périgny<br/>Chambly 443-8557</p> <p><b>Hyundai Rive-Sud</b><br/>34, boul. Taschereau<br/>LaPrairie 444-4244</p> <p><b>Moteurs Châteauguay</b><br/>83, St-Jean-Baptiste<br/>Châteauguay 692-9630</p> <p><b>SUD</b><br/>Les Automobiles<br/>Clogner Inc.<br/>359, rue Laberge<br/>St-Jean-sur-Richelieu<br/>348-6817</p> | <p><b>Les Automobiles Gagné</b><br/>Deschamps Inc.<br/>275, rue Bathurst<br/>Lachute 562-7935</p> <p><b>Desmaux Hyundai</b><br/>1237, boul. des Laurentides<br/>Laval 668-6393</p> <p><b>Hyundai Rive Nord</b><br/>1990, chemin Gascon<br/>St-Louis-de-Terrebonne<br/>471-7669</p> <p><b>Excellence St-Eustache</b><br/>Hyundai<br/>885, boul. Arthur Sauvé<br/>St-Eustache, 974-0440</p> | <p><b>Hyundai Auto St-Jérôme</b><br/>1180, boul. des Laurentides<br/>Saint-Antoine 432-4252</p> <p><b>Hyundai de Lanaudière</b><br/>1165, de Lanaudière<br/>Joliette 759-7669</p> <p><b>EST</b><br/>Pointe-aux-Trembles<br/>Hyundai<br/>12150, rue Sherbrooke est<br/>Montréal 645-2233</p> | <p><b>Coiteux Hyundai</b><br/>5187, avenue Papineau<br/>Montréal 521-3201</p> <p><b>Hyundai Repentigny</b><br/>845, rue Notre-Dame<br/>Repentigny 582-3182</p> <p><b>Métropolitain Hyundai</b><br/>4352, Métropolitain est<br/>Montréal 374-9110</p> <p><b>Excellence Hyundai</b><br/>1250, boul. Marie-Victorin<br/>Tracy 743-1244</p> |
|--|---|---|---|

HYUNDAI l'achat intelligent!

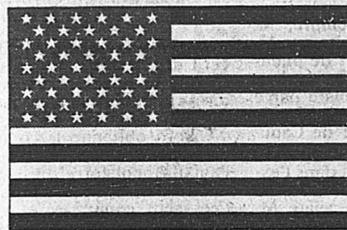
# DÈS LE 25 MAI TOUS CES PAYS VOUS DÉVOILERONT LEURS VRAIES COULEURS



FRANCE



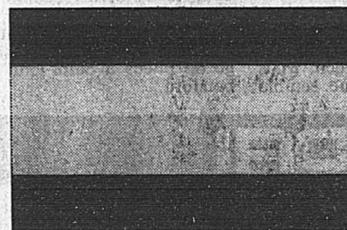
HOLLANDE



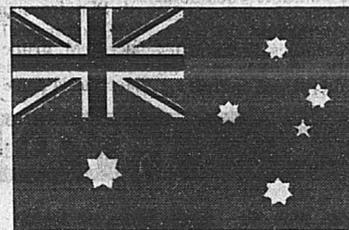
ÉTATS-UNIS



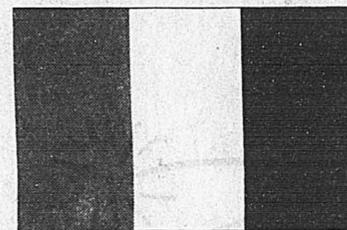
CANADA



ESPAGNE



AUSTRALIE



ITALIE



LA RONDE

## Voici la VII<sup>e</sup> édition du plus prestigieux concours d'art pyrotechnique au monde !

Dès le 25 mai, les Montréalaises et les Montréalais se rendront à La Ronde admirer et applaudir les plus beaux spectacles pyromusicaux du monde entier. Sept pays rivaliseront de créativité, de finesse et de talent pour charmer le public de Montréal et les juges de ce grand concours international.

Qui remportera le Jupiter d'or, celui d'argent et celui de bronze ? Quelle équipe d'artificiers saura le plus vous éblouir, vous troubler, vous conquérir ? Celle de la France, de la Hollande, des États-Unis, du Canada, de l'Espagne, de l'Australie ou de l'Italie ?

Sept pays passés maîtres en pyrotechnie, sept soirées de compétition « son et lumière », plus un spectacle grandiose pour clôturer ce septième concours de l'International Benson & Hedges Inc.

Le samedi 25 mai : La France	Le mercredi 29 mai : La Hollande
Le samedi 1 <sup>er</sup> juin : Les États-Unis	Le mercredi 5 juin : Le Canada
Le samedi 8 juin : L'Espagne	Le mercredi 12 juin : L'Australie
Le samedi 15 juin : L'Italie	Le mercredi 19 juin : La Ronde

Réservez vos places dès maintenant, car les plus beaux feux sont à La Ronde et pas ailleurs !  
Admission (12 ans et plus) : 18,25 \$\* - Admission enfant (moins de 12 ans) : 8,50 \$\* - Admission famille\*\* : 41 \$\*  
Billet de siège réservé (comptoirs Admission) : 20,50 \$\* - Tél. : (514) 522-1245 ou 1 800 361-4595

\*Toutes taxes incluses  
\*\*2 personnes de 12 ans et plus et 2 personnes de moins de 12 ans ou 1 personne de 12 ans et plus et 3 personnes de moins de 12 ans



L'INTERNATIONAL  
**BENSON & HEDGES INC.**

du 25 mai au 19 juin à La Ronde



## La décontamination des sols deviendra sous peu une industrie spécialisée

GEORGES LAMON

Il y a dans la ville de Montréal quelques dizaines de millions de mètres cubes de sols contaminés qui nécessiteraient l'investissement de quelques milliards de dollars pour atteindre les objectifs de la politique de réhabilitation des terrains contaminés du ministère de l'Environnement du Québec.

Selon M. Serge Barbeau, analyste et coordonnateur de recherche à la Ville de Montréal, l'un des participants à la première conférence canadienne de géotechnique environnementale qui se tient à Montréal, en deux ans, la municipalité a accompli plus d'une centaine d'études de caractérisation systématique des terrains contaminés qui ont coûté ou coûteront entre deux et quatre millions annuellement.

M. Barbeau a rappelé qu'avant 1988, Montréal — où deux siècles d'industrialisation ont laissé de lourdes marques sur la qualité des sols — avait entrepris une inspection géotechnique et environnementale des terrains.

« Nous cherchons à orienter le développement du territoire et à

prévoir le coût et le budget destinés à la restauration des terrains contaminés », a-t-il insisté.

Rappelons qu'avec sa Loi 65 sur la qualité de l'environnement, de plus en plus, le ministère de l'Environnement du Québec préconise la décontamination des sols plutôt que l'enfouissement qu'on utilise quand même comme dernier recours.

La première conférence canadienne de géotechnique environnementale réunit pendant trois jours, à Montréal, de nombreux spécialistes de la contamination de l'eau et du sol.

M. Serge Goulet, du ministère québécois de l'Environnement, qui participe aussi à cette rencontre de spécialistes, croit que d'ici deux ou trois ans, une industrie de décontamination des sols devrait voir le jour et mettra au point des techniques spécialisées dans ce domaine particulier. M. Goulet a rappelé que 90 p. cent des terrains sont contaminés par des hydrocarbures (essence, diesel et plomb) et peuvent être traités par des procédés plutôt simples, soit par extraction chimique (plomb) soit par un procédé thermique (essence et diesel).

Il n'a toutefois pu donner de précisions sur la quantité de sols contaminés puisque l'inventaire de ces sols n'est pas encore terminé.

Actuellement, à l'exception de Montréal, les municipalités qui veulent se débarrasser de sols contaminés doivent les expédier à Sarnia, en Ontario. Ce qui entraîne, selon M. Goulet, des coûts prohibitifs. Ainsi chaque mètre cube de terre contaminée expédiée à Sarnia revient à environ 500 \$. Tandis que la décontamination, elle, pourrait s'élever à près de la moitié du prix (environ 300 \$). Pour Serge Goulet, la décontamination des sols permet non seulement de récupérer des terrains, mais également de limiter les zones interdites et maximiser le potentiel urbain.

Quant à Me Robert Daigneault, spécialiste en droit de l'environnement au bureau montréalais de Lapointe Rosenstein, il est venu entretenir les participants de la Loi 65 sur la qualité de l'environnement du Québec (22 juin 1990).

« La loi du pollueur-payeur, a-t-il rappelé, ne force pas le pollueur à payer ni à décontaminer, c'est toujours laissé à la discrétion du ministre de l'Environnement. »

# HYUNDAI

**0% D'INTÉRÊT\* ou 1<sup>er</sup> PAIEMENT AOÛT 91\***

## EXCEL SE

- Allure spéciale
- Son spécial
- Confort spécial
- Confiance spéciale

**PRIX SPÉCIAL**

De tous les compliments que nous avons reçus, voici celui, qui nous plaît le plus:

« FABRICANT AUTOMOBILE DE L'ANNÉE »  
Émission Driver-seat réseau anglais de Radio-Canada

**1237, BOUL. DES LAURENTIDES**  
VIMONT LAVAL

**668-6393 • 382-8343**

\*Transport, préparation et taxes en sus.  
\*Sur les 3 premiers mois. Véhicules en stock seulement. Sonata, Excel ou Scoupe. Faites vite!

**GRATUIT**  
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

**VOITURE DE COURTOISIE!**  
CHANGEMENT D'HUILE À VIE!

Si vous achetez une voiture chez Desmeules Hyundai avant le 31 mai 1991, vous bénéficierez à titre tout à fait gratuit:

**VOITURE DE COURTOISIE...**  
À chaque fois que vous effectuerez des réparations dans nos ateliers et ce aussi longtemps que vous possédez votre véhicule.

**CHANGEMENT D'HUILE À VIE...**  
Aussi longtemps que vous possédez votre véhicule, selon les normes de Hyundai Canada.

**VENEZ NOUS VOIR LE PLUS TÔT POSSIBLE!**

# FABRICVILLE

**4 DERNIERS JOURS**  
LE SOLDE SE TERMINE LE SAMEDI 18 MAI 1991

**Rabais jusqu'à 70%**

**Prix Choc!**

115 cm  
**POLYESTER IMPRIMÉ**  
Prix courant jusqu'à 14,98 le m  
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 67% **5\$ 1/3** le m

**VOGUE BUTTERICK**  
**3 POUR LE PRIX d'1**  
Détails en magasin

**TOUS LES NOUVEAUX TISSUS MODE PRINTEMPS ET ÉTÉ SONT EN SOLDE!**

**TISSUS VARIÉS**  
**3 POUR LE PRIX d'1**

**FABRICVILLE**

LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR DE TISSUS ET TENTURES AU CANADA  
120 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA  
**MEILLEURE QUALITÉ — MEILLEURS PRIX**

• RUE SHERBROOKE, 7750, rue Sherbrooke est, Montréal, Québec H1L 1A5	354 0090
• STE CATHERINE, 143 Ste Catherine Ouest, Montréal, Québec H3B 1A1	666 1821
• LAURÉNTIEN, 1245 boul. Laurentien 95 Laurent, Québec H2R 1J8	333 0810
• SHERBROOKE, 4244, avenue Somerset, F.F.G., Québec H2A 1H4	483 2885
• DOLLARD DES ORCHES, 2050, St. Régis, Dollard des Ormes, Québec H9P 1H5	663 4550
• RUE BEAUMONT, 1178, rue Beaumont, Montréal, Québec H3P 3E0	737 4755
• LISIÈRE, 1655, Dollard, Lislière, Québec H1N 1T7	365 8045
• TASCHEM, 805, boul. Taschem, Greenfield Park, Québec J2V 2H8	872 8888
• CHOMÉLY, 1202, boul. Labarre, Chomely, Québec J2M 2Z5	688 1039
• DE LA CONCORDE, 1100, boul. de la Concorde, Brossard, Québec H1G 4P5	662 1880
• 50 RUE PLAZA, 1450, des Grands-Prés, Saint-Léonard, Québec	329 2278
• 4854, JEAN TALON EST, St-Leonard	808 0200



## L'ex-maire de St-Sulpice coupable d'avoir conduit dangereusement sa moissonneuse-batteuse

JEAN-PAUL CHARBONNEAU  
JOLLETTE

L'ex-maire de Saint-Sulpice, Paul Landreville, a été reconnu coupable, hier, de conduite dan-

gereuse pour avoir, en état d'ébriété, conduit sa moissonneuse-batteuse dans la rue et grièvement blessé un adolescent, le 29 août 1989.

Hugo Lapointe-Massicotte, qui a aujourd'hui 16 ans, était présent dans la salle d'audiences du

Palais de justice de Jollette quand le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, a lu son jugement, durant plus de 90 minutes.

Depuis ce terrible accident, Hugo vit des heures difficiles. Les médecins ont dû lui enlever la rate et il a encore de graves pro-

blèmes de vessie.

«Hugo a été longuement hospitalisé. Il a encore manqué son année scolaire. Il doit continuellement voir le médecin», a déclaré sa mère, Mme Lisette Lapointe.

Pour cette famille, un grand pas a été franchi hier. «Justice a été rendue», a dit Mme Lapointe, tout en ajoutant que le procès a été parfois très difficile pour son fils.

Hugo a rendu un témoignage exemplaire, relate le juge Beaudoin. «La qualité de son témoi-

gnage sort de l'ordinaire», a ajouté le magistrat.

Quant à l'accusé, le juge Beaudoin est de l'avis contraire. Après avoir qualifié Paul Landreville de «buveur social», le président du tribunal a dit ne pas croire son témoignage. Il a abondé dans le même sens pour d'autres témoins de la défense.

Le magistrat a relevé quelques contradictions dans la version des faits donnée par le prévenu, notamment quand il dit, à un certain moment, ne pas avoir vu le

jeune Hugo... pour ensuite mentionner que la victime se dirigeait vers lui, sur sa bicyclette, la tête penchée.

Pour le juge Beaudoin, Landreville n'avait aucunement raison de circuler dans la rue où s'est produit l'accident, sachant qu'il y avait une fête à cet endroit et que son appareil était très difficile à manœuvrer sur l'asphalte.

Le juge Beaudoin est aussi d'avis que la Couronne, représentée par Me Claude Lachapelle, a clairement démontré que Landreville conduisait bien son engin avec les facultés affaiblies.

Le juge Beaudoin fera connaître sa sentence le 10 septembre. La raison de ce délai est de permettre qu'un rapport pré-sentence soit préparé à la demande de l'avocat de la défense, Me Marcel Vleminkx.

### ST-HUBERT

UN QUARTIER PARTIELLEMENT BOISÉ, À L'ÉCHELLE HUMAINE...  
D'UN CHARME INSOUÇONNÉ!

111 500 \$

ACHÉTEZ AUJOURD'HUI VOTRE TERRAIN!  
PLUS DE  
**70 TERRAINS**  
MAJORITAIREMENT  
BOISÉS  
6 \$ le p.c.  
(infrastructure et T.P.S. en sus)

Mon taux Mon toit  
8 1/2 %

habitation  
INC  
CARBONNEAU  
groupe DIM

112  
BOUL. COUSINEAU  
SAINT-HUBERT  
BOUL. JULIEN BOUTHILLIER

du lundi au mercredi  
13 h à 18 h 30  
et 18 h à 21 h  
jeudi, samedi et  
dimanche  
13 h à 17 h  
vendredi  
sur rendez-vous

- MODÈLE «LE GRENOBLE»
- revêtement de briques
  - incluant 100% des infrastructures
  - à 1 km du parc incitatif de la STRSM
  - terrains d'environ 4300 p.c.
  - subvention de 1 000 \$ de la ville de St-Hubert
  - 1 020 p.c. de surface habitable

Bureau de ventes: 7260, boulevard Julien Bouthillier, Saint-Hubert tél.: 443-4064.

### CONVERSATION ANGLAISE

Tarifs spéciaux de printemps  
Professeurs qualifiés de langue anglaise  
Programmes pour tous niveaux  
Groupes de 4 à 8 élèves  
2 soirs par semaine, 6 semaines

Rég. \$285

Spécial  
\$199

Inscription: entre 15h et 21h, mercredi 22 mai 1991



**LPS.** 11 corridor Fraser  
Place Bonaventure  
Tél.: TRUC-821 (878-2821)  
Permis de culture personnelle No: CP0624

**URGENT**  
Pour l'amour de nous faites un don à la SPCA  
SPCA, 5215 ouest Jean-Talon, Montréal (Québec) H4P 1X4

RESTEZ AU FRAIS... GRÂCE AUX SUPER AUBAINES DE PASCAL, LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER.

# NOS PRÉVISIONS POUR CET ÉTÉ : FRAÎCHEUR ET SUPER BAS PRIX!

On ne peut pas toujours se fier à la météo. Cependant, vous pouvez être certains de trouver chez Pascal des climatiseurs à des prix imbattables. Une promesse des plus rafraîchissantes!



**CLIMATISEUR HORIZONTAL** Pour fenêtres doubles à guillotine. Comprend : déflecteurs ajustables, filtre lavable, évacuation de l'air sans odeur, ventilateur à 3 vitesses et thermostat automatique. Déshumidifie tout en refroidissant!  
6 000 BTU, 369 \$. 10 000 BTU, 599 \$.  
Les quantités sont limitées.

**299 \$**  
Différent du modèle ci-haut.

### LE CONFORT AU FRAIS

Pour fenêtres doubles à guillotine. Comprend : ventilateur à 3 vitesses, commande de température, filtre lavable, affichage numérique de la minuterie et de la température. Facile à installer!

9 000 BTU  
**599 \$**  
Les quantités sont limitées.

Modèle mural aussi disponible.  
8 000 BTU, 649 \$.  
10 000 BTU, 799 \$.



### MODÈLE VERTICAL

Comprend : ventilateur à 3 vitesses, déflecteurs ajustables, évacuation de l'air, filtre lavable et commande de température. S'installe en un rien de temps dans des fenêtres d'une hauteur de 21 po à 36 po.  
8 000 BTU, 529 \$. 10 000 BTU, 699 \$.

6 000 BTU  
**499 \$**  
Les quantités sont limitées.

## Pascal

# LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER

UN CHOIX JUDICIEUX

# SEARS

vous en avez pour votre argent

...et plus

## Réductions CRAYON ROUGE

et bons achats habituels



Très long t-shirt pour femmes en mélange de coton super confortable... idéal pour la plage! Tailles P, M, G.

**6<sup>99</sup>**  
ch.

**À L'ACHAT DE  
2 VÊTEMENTS  
DÉJÀ RÉDUITS  
POUR FEMMES,  
VOUS PROFITEZ  
D'UNE RÉDUCTION DE  
**50%**  
SUR LE VÊTEMENT  
LE MOINS CHER**

**Bijoux mode.** Sélection de jolis bijoux mode, offerts à prix déjà réduits

**RABAIS 33-50%**

**Sélection de hauts et pantalons Deux Foutes<sup>MC</sup>** — des vêtements mode à des prix toujours abordables.

**RABAIS 25%**

**Calottes Jessica<sup>MD</sup> pour femmes.** 3 modèles en blanc ou beige. Ord. 9,94\$ - 11,63\$. Ch..... 5,99\$

**RABAIS 33-40%**

**Sélection de sacs pour produits de beauté.** Modèles variés. Ord. 4,84\$ - 11,63\$. Ch..... 2,00\$ - 6,00\$

**RABAIS 40%**

**Rasoirs électriques et rasoirs à main Lady Kenmore.** Ord. 29,19\$-38,76\$. Ch..... 19,19\$-28,76\$

**RABAIS 10\$**

Les prix mentionnés sont des prix Sears  
\*Les prix annoncés ne comprennent ni la TPS ni la taxe de vente provinciale.

### OFFRES SPÉCIALES POUR JEUDI SEULEMENT

- Vêtements en denim Baby Boots<sup>MC</sup> pour fillettes, 20, 26, 32 lb. Ord. 6,99\$-22,99\$. Ch..... 3,99\$-12,99\$
- Veste de pluie pour femmes. Jade, ou bleu. Tailles P, M, G. Ord. 39,99\$. Ch..... 29,99\$
- Rabais 20% sur ensemble pour le bain. Coussin, brosse, et plus, dans fourre-tout. Ord. 18,80\$. Ch..... 14,99\$
- Accessoire tourne-broche de luxe pour barbecue grand format. Ord. 40,18\$. Ch..... 29,99\$
- Housse de vinyle pleine longueur super résistante pour barbecue. Ord. 31,40\$. Ch..... 19,99\$
- Ens. accessoires 4 pièces pour barbecue. Acier chromé, poignées en bois dur. Ord. 12,56\$. Ch..... 9,99\$
- Paquet de 4 ampoules. 40, 60, ou 100 watts. Limite de 3 par client. Seulement..... 99¢
- Rabais 5\$ sur sandales Impromptu<sup>MD</sup> pour femmes. Blanc, pointures 6-10. Ord. 19,99\$. Paire..... 14,99\$
- Séparables pour tout-petits. Pour garçons ou filles. 2, 3, 3X. Ord. 6,99\$-9,99\$. Ch..... 3,99\$-5,99\$

Prix en vigueur jusqu'au samedi 18 mai 1991, dans la limite des stocks disponibles

# Sears Réductions CRAYON ROUGE

et bons achats habituels

VÊTEMENTS  
SPORT DES PLUS  
AGRÉABLES À PORTER

## RABAIS 1/3

Chemises sport Westminster à manches courtes pour hommes. Confection canadienne de qualité. Tons variés; tailles P-TG.

19<sup>99</sup>†  
ch. Ord. 30\$

Chandails printaniers pour hommes. Modèles et couleurs variés. Tailles 36, 40, 44 et 46.

19<sup>99</sup>†  
24<sup>99</sup> - 29<sup>99</sup>†  
ch.



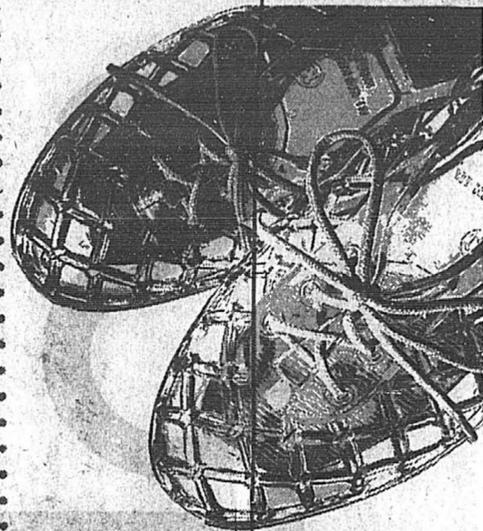
### MOITIÉ PRIX MODE POUR ENFANTS

Combinaisons en denim pour filles. En chambray de coton, tailles 4-6X. Ord. 26,99\$. Ch.....13,48\$†



T-shirts et shorts variés pour filles et garçons. Garçons, tailles P, M, G, TG; filles, tailles 8-16.

6<sup>99</sup>†  
12<sup>99</sup>†  
ch.



### CHAUSSURES POUR LA FAMILLE

Chaussures moulées pour filles. Modèles très à la mode cet été. Point. 11, 12, 13; 1, 2, 3 et 4.

4<sup>99</sup>†  
paire

Oxford pour femmes. Modèles en toile avec écusson. Blanc/roi, noir/blanc. Pointures 5 à 10.

11<sup>99</sup>†  
paire

Sandales en cuir pour femme. Semelle intérieure rembourrée. Pointures 6 à 10.

9<sup>99</sup>†  
paire

Chaussures plates tissées pour femmes. Largeur moyenne. Point. 6-10. Ord. 19,99\$. Paire.....12,99\$

RABAIS 7\$

Rabais 25%. Chaussures tout allé en filet pour hommes. Modèle pour l'été offert en un choix de couleurs.

5<sup>99</sup>†  
paire Ord. 7,99\$

### MODE POUR HOMMES

Vêtements molletonnés offerts en une super sélection de modèles et couleurs. Tailles P, M, G. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

9<sup>99</sup>† ch. 12<sup>99</sup>† ch. 14<sup>99</sup>† ch.

Shorts rugby pour hommes. En mélange de coton pour confort en été. Tailles P, M, G, TG.

8<sup>99</sup>†  
ch.

Anorak en nylon pour hommes. Parfait pour le camping ou pour effectuer de petits travaux. Tailles P-TG.

19<sup>99</sup>†  
ch.

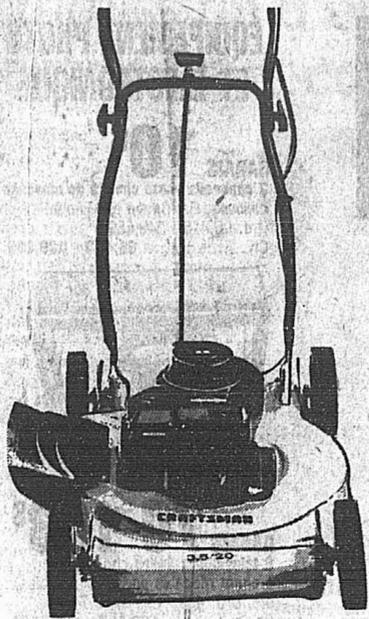
### LE CONFORT AU PRINTEMPS ET EN ÉTÉ

19<sup>99</sup>†  
29<sup>99</sup>†  
39<sup>99</sup>†  
ch.

Bleus sport pour hommes. Vaste choix de modèles légers pour les chaudes journées. Venez sans tarder!

†Les prix annoncés ou affichés ne comprennent ni la TPS ni la taxe provinciale.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 18 mai 1991 dans la limite des stocks disponibles



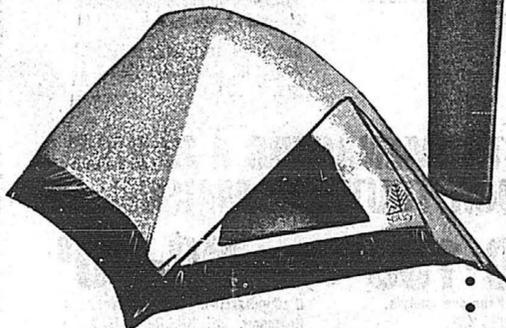
**Tondeuse à essence 20" Craftsman** avec moteur 3.5 HP Briggs & Stratton. Garantie\* de 2 ans. No 36103. **229<sup>99</sup>** ch.

**Tondeuse Craftsman 20" à encasage arrière** avec moteur 3.5 HP Briggs & Stratton. No 36143. **299<sup>99</sup>** ch.

**Rabais 200\$ sur tracteur de jardin 12 HP Craftsman** avec tondeuse 38" à double lame qui coupe efficacement sans raser de trop près. No 60122. **1798<sup>21</sup>** ch. Ord. 1998.21\$



**Glacière 15.2 L et cruche 2 L Coleman**. La poignée de la glacière peut être bloquée des 2 côtés. No 42580. **16<sup>99</sup>** ch. Ord. si achetées séparément 29.87\$



**Rabais 10\$-70\$ sur sélection de tentes.** Modèles dôme ou cabine; dimensions variées. **68<sup>78</sup>-229<sup>99</sup>** ch. Ord. 78.78\$ - 299.99\$

**Rabais 40% sur pneus radiaux de qualité Road-Handler** toutes saisons! No 92300. Pour votre sécurité, ne pas monter des pneus radiaux avec d'autres pneus. **55<sup>19</sup>-85<sup>79</sup>** ch. Ord. 91.99\$-142.99\$



**Rabais 40% sur peinture d'intérieur ou d'extérieur au latex satiné mat.** Pot de 4 litres. **14<sup>31</sup>-22<sup>99</sup>** (peinture) ch. Ord. 23.86\$-38.37\$  
 Teinture 4 litres. Ord. 33.72\$.  
 Maintenant..... **18,72\$** Nos 23027/28.  
**Rabais 8\$-15\$ sur autres fins.**



**LE FAUTEUIL EN RÉSINE, SI PRATIQUE... VOIRE INDISPENSABLE POUR L'ÉTÉ**

**666<sup>†</sup>** ch.

Fauteuils empilables. Chaque fauteuil est garanti\* 5 ans contre tous défauts de fabrication. Hâtez-vous! No 98875. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

**Sears Réductions CRAYON ROUGE** et bons achats habituels



**Rabais 46\$-199\$ sur tous les mobiliers de patio.** Osier, résine, acier ou aluminium. **449<sup>99</sup>-1249<sup>99</sup>** ch. Ord. si achetés sép. 499.99\$-1449.89\$

**Rabais 10\$ sur sac de golf en vinyle** aux nombreuses caractéristiques. Gris/rouge ou marine/rouge. Nos 31613/14. **59<sup>99</sup>** ch. Ord. 69.99\$

**Ens. de golf Augusta 11 pièces.** De Spalding; droitier ou gaucher pour hommes; droitier, pour femmes. Nos 31509/10/11. Sac de golf non inclus. **383<sup>64</sup>** l'ens. Ord. 683.64\$



**Sac de golf de style professionnel façon "croco".** 3 capuchons pour bâtons. Bleu ou rouge. Nos 31643/4. **94<sup>44</sup>** ch. Ord. 134.44\$

**Ens. de golf "Pro Sonic" 12 pièces** comprend 4 bois en métal, 7 fers, cocheur d'allée. Droitier ou gaucher, pour hommes. Nos 31185/6. **382<sup>13</sup>** l'ens. Ord. 562.13\$



**Barbecue à gaz Kenmore.** Modèle 50 000 BTU, surface de cuisson 500 po.ca. et réservoir 20 lb. prêt à remplir. No 30895. **239<sup>99</sup>** ch.

**Moitié prix sur cadenas antivol 9"** avec fixation. No 28005. **9<sup>99</sup>** ch. Ord. 19.99\$

**Rabais 50% sur casques de cyclisme.** Approuvés par l'ACNOR. Nos 28190/3. **18<sup>99</sup>** ch. Ord. 37.99\$

**Rabais 70\$ sur vélos tout terrain 18 vit.** avec cadre en 4 dimensions. Nos 27713-16. **129<sup>99</sup>** ch. Ord. 199.99\$



LITERIE ET SALLE DE BAINS

Oreiller à bourre polyester non allergène. Support moyen. Format standard ou grand.

639 - 825<sup>+</sup> ch.

Liquette de serviettes Saxony fin de série et ColorDuret. Formats variés. Ord. 5,31\$ - 24,88\$.

188 - 1088<sup>+</sup> ch.

Ens. de draps en percale. Comprend drap plat, housse et taie(s). Facile d'entretien. 1 pl., 2 pl., G 2 pl.

1588 - 3888<sup>+</sup> ens.

Rabais 25%. Toutes les couvertes en stock: 1 pl., 2 pl., G 2 pl., TG 2 pl. \*Sur articles à prix ord. seulement

Rabais 25%. Tous les accessoires en stock pour la salle de bains. Ord. 3,73\$ - 23,83\$.

Ch. 2,78\$ - 17,87\$

Couvert-matelas avec imperfections. 1 pl., G 2 pl. Ch. 17,40\$ - 24,73\$

Rabais 50%. Ens. de draps Perma-Press. Ord. 38,71\$ - 62,83\$.

Ens. 19,35\$ - 31,41\$

Ens. de draps facile d'entretien. 1 pl., G 2 pl. Ens. 14,88\$ - 29,88\$

POUR LA MAISON

4 years Réductions CRAYON ROUGE et bons achats habituels

ÉQUIPEMENT PHOTO ET ÉLECTRONIQUE

10%

Rabais 10% 3 appareils photo choisis de marques connues. Par Canon et Minolta. Ord. 96,41\$ - 249,55\$.

Ch. 88,41\$ - 239,55\$



70-103\$

Rabais 70-103\$ 6 téléviseurs Sears choisis comprenant modèles portatifs, meubles, etc. Ord. 408,11\$ - 1118,71\$.

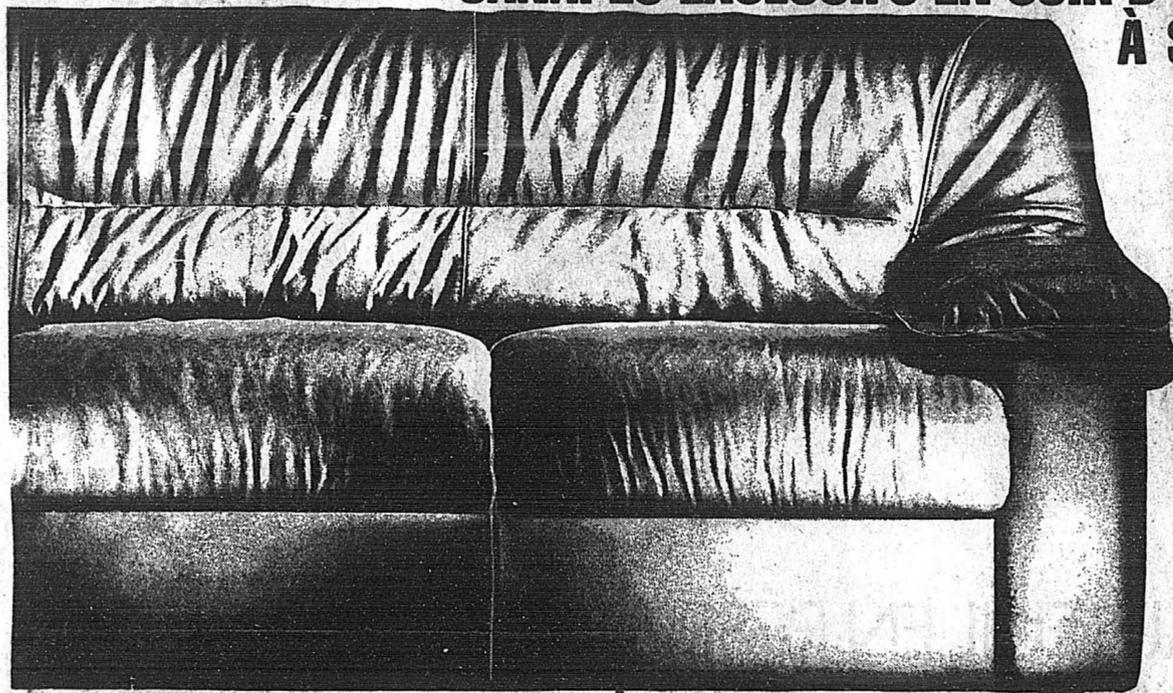
Ch. 338,11\$ - 1015,15\$

15%

Rabais 15% Films Fujifilm. Venez vite et faites-en provision pour l'été!

CANAPÉS EXCLUSIFS EN CUIR D'ITALIE...

À SUPER PRIX



RABAIS 254\$

Exclusifs à Sears! Fabriqués en Italie. Tons noir et parchemin. No 50651. Sears ord. 1142,24\$. Ch. 898\$ Causeuse et fauteuil aussi en réclame

RABAIS 20%\*

Tous les sacs en stock pour appareils photo. Venez vite pour un meilleur choix!

50%

Rabais 50% 5 magnétoscopes Sears choisis. Mono, stéréo et à 4 têtes. Ord. 409,42\$ - 696,49\$.

Ch. 359,42\$ - 646,49\$

Rabais 10\$. Nécessaire d'appareil photo Minolta Freedom zoom 85. No 11399.

Ord. 249,55\$. Ch. 239,55\$

Lecteur de disque compact Sanyo. No 28916. Ch. 219,99\$

Rabais 15-35%. Toutes les calculatrices en stock. Économisez!

Rabais 15\$. Meuble pour télé/magnétoscope. 2 couleurs. No 45225.

Ord. 74,84\$. Ch. 59,84\$

Rabais 100\$. Télécouleur stéréo 28". No 14210.

Ord. 928,62\$. Ch. 828,62\$

Rabais 33%. Agrandissements couleur 8 x 10" à partir de négatifs.

Rabais 25%. Toute notre sélection de cadres en carton pour photo. Plusieurs formats.

Rabais 5\$. Lecteur de cassette AM/FM GE stéréo. No 20870.

Ord. 76,39\$. Ch. 71,39\$

OFFRES SUR MEUBLES, TENTURES, TAPIS ET MOQUETTES

RABAIS 40-50%\* Tous les ens. de matelas Sears-O-Pedic. En mousse ou à ressorts. 1 pl. à TG 2 pl. Série 73/77000. Des restrictions s'appliquent. Demandez les détails.

RABAIS 20-25% Meubles choisis pour chambre des jeunes.



RABAIS 10-25%\* Tous les fauteuils berçants, inclinables, 3 positions, pivotants et suspendus.

Rabais 100\$. Mobilier de cuisine 5 pièces. No 28080. Ord. 782,74\$.

Ch. 682,74\$

Rabais 15-25%\*. Tous les meubles audio-vidéo. Passez les voir!

Rabais 20%. Toutes les vitrines. Du style moderne au traditionnel.

Rabais 300\$. Mobilier de chambre 4 pièces. No 68614. Ord. 999,99\$.

Ch. 699,99\$

Rabais 15-25%\*. Toutes les tables à café et de bout. Modèles variés.

Ens. de matelas 2 pièces. 1 pl., G 2 pl. Nos 73490-3. Ens. 249,99\$ - 309,99\$

RABAIS 10%\* Tous les canapés-lits. Choix de couleurs et tissus. Obtenez le fauteuil assorti à 1/3 de rabais! Sauf ceux à recouvrements sur mesure

999\$ ch. Mobilier 4 pièces pour chambre des maîtres. Fini laqué blanc ou noir. Nos 60384/924. Ord. 1277,09\$.

RABAIS 10-25% Canapés choisis. Choix de modèles, tissus et couleurs. Sauf ceux à recouvrements sur mesure

Canapé articulé de style contemporain. No 55341. Ch. 777\$

Fauteuil berçant/inclinable de style contemporain. No 55345. Ch. 497\$

Fauteuil inclinable/pivotant en cuir avec tabouret. No 45292.

Ens. 297\$

Rabais 41\$. Fauteuil berçant en bois massif. No 44016.

Ord. 180,64\$. Ch. 139\$

Rabais 15-25%\*. Tous les éléments muraux.

Rabais 70%. Coupons de moquettes à envers mousse ou "action-back".

Tapis d'appoint lavables en nylon. 3 formats. Ch. 12,99\$ - 39,99\$

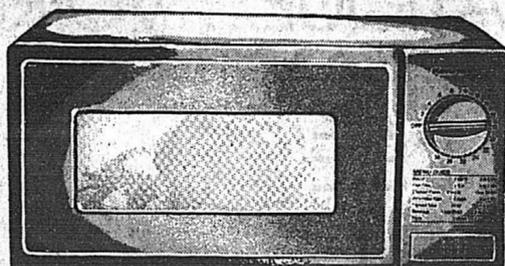
Rabais 50%. Tissus pour tentures sur mesure. Vaste choix de couleurs.

Rabais 40%\*. Tous les voilages et tentures fin de série. Hâtez-vous!

Rabais 40%. Moquettes style peluche. 3 densités\*\*. Nos 13540/50/60.

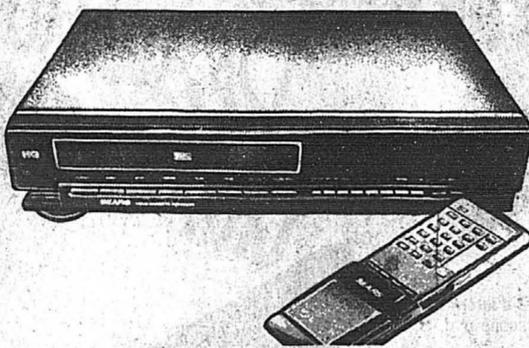
Ord. 37,51\$ - 47,90\$. ver. ca. La ver. ca. 21,51\$ - 27,80\$ (25,72\$ - 33,36\$ m<sup>2</sup>).

\*\*Détails en magasin



Micro-ondes Kenmore compact 0.4 pl. cu. Minuteur mécanique 30 minutes. Blanc. Profitez de cette offre. 226 686 110.

1072<sup>1</sup> ch.



MAGNÉTOSCOPE VHS à télécommande 36 boutons. Minuteur pour 8 émissions/1 an. No 30060. Modèle similaire à l'illustration

3594<sup>2</sup> ch. Ord. 409,42\$

RABAIS 20%\* Tous les accessoires pour la lessive. Comprend table à repasser, housse et molleton, sac à lavage et plus encore.

RABAIS 30% Ens. de 18 verres comprenant 6 Hi Ball, 6 à rafraîchissement et 6 à jus. Ord. 14,59\$. Ens. 9,99\$

Tous les ustensiles Baker's Secret pour la cuisson.

RABAIS 25%\* PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 18 MAI 1991, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

ÉLECTROMÉNAGERS À RABAIS POUR TOUTE LA MAISON

RABAIS 80-150\$ 4 lave-vaisselle Kenmore choisis. Ord. 545,29\$ - 936,38\$.

Ch. 485,29\$ - 786,38\$

RABAIS 80-269\$ 9 cuisinières Kenmore choisis. Ord. 702,69\$ - 1288,91\$.

Ch. 622,69\$ - 1019,91\$

RABAIS 11-100\$ 8 micro-ondes Kenmore choisis. Choix de 3 couleurs. Ord. 118,21\$ - 561,93\$.

Ch. 107,21\$ - 461,93\$

Cuisinière Kenmore 30" à nettoyage facile. 226 660 010. Ch. 518,71\$

Laveuse. 266 640 200. Ch. 551,48\$

Ton amande plus cher

Sécheuse. 266 680 200. Ch. 379,58\$

Ton amande plus cher

9 réfrigérateurs choisis. Ord. 231,69\$ - 3273,38\$.

Ch. 211,69\$ - 2873,38\$

Réfrigérateur 13.6 pl. cu. Série 466 620 400. Ch. 699\$

Ton amande plus cher

Modèles 15.5 et 17.4 pl. cu. aussi offerts

Rabais 90\$. Aspirateur vertical. 206 630 100. Ord. 197,26\$.

Ch. 117,26\$

Réfrigérateur côte à côte 18 pl. cu. 3 portes. Blanc. Série 466 690 020. Ch. 1019\$

Ton amande plus cher

Compétateur coffre 7 pl. cu. Blanc. Série 466 648 710. Ch. 263,42\$

Modèle 5.2 pl. cu. aussi offert

Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

RABAIS 60-70\$ 6 congélateurs coffre et verticaux Kenmore. Ord. 383,30\$ - 648,53\$.

Ch. 323,30\$ - 578,53\$



RABAIS 443\$ Réfrigérateur électronique Kenmore "Eurotech" sans givre. 466 676 804. Ord. 1362,99\$. Ch. 919\$

Rabais 218\$. Machine à surjeter. 206 681 462. Ord. 767,40\$.

Ch. 549,40\$

Rabais 200\$. Machine à surjeter à 3 ou 4 fils. No 206 681 475.

Ord. 912,19\$. Ch. 712,19\$

Aspirateur Power-Mate 1100 watts. 206 632 610. Ch. 292,66\$

Rabais 20\$. Aspirateur traîneau compact. 206 632 350. Ord. 255,64\$.

Ch. 235,64\$

Rabais 70\$. Système d'aspiration centrale. 206 634 112. Ord. 610,38\$.

Ch. 540,38\$

Rabais 180\$. Aspirateur traîneau. 206 632 790. Ord. 558,40\$.

Ch. 378,40\$

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

# Commission d'enquête sur les autochtones: Dickson veut conseiller Mulroney avec célérité

Presse Canadienne  
OTTAWA

Brian Dickson, ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada, espère être en mesure de formuler des recommandations sur la façon de créer une commission royale d'enquête sur les autochtones, d'ici un mois à six semaines.

«Je prévois m'installer dès demain dans un bureau. Comme vous le voyez, nous ne perdons pas de temps», a-t-il indiqué dans une entrevue accordée hier, soit un jour après qu'il eut été désigné pour conseiller le premier ministre Brian Mulroney au sujet de la commission.

«Je veux faire ma part afin que la commission royale d'enquête fonctionne car la question des autochtones a une importance nationale», a-t-il aussi affirmé.

Le nouveau rôle de Brian Dickson a été annoncé lundi, dans le Discours du Trône: en tant que représentant spécial du premier ministre, l'ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada tiendra des consultations sur le mandat et la composition de la commission royale d'enquête sur les autochtones.

Brian Mulroney avait annoncé, le 23 avril dernier, la tenue



M. Brian Dickson PHOTO CP

prochaine d'une enquête qui examinera la situation économique, sociale et culturelle des Amérindiens.

Brian Dickson, dont la nomination a été appréciée par plusieurs associations autochtones, a affirmé n'avoir aucune idée préconçue au sujet de la commission.

«Je suis ouvert à tout, a-t-il dit. J'accepterai d'écouter tout Canadien qui souhaite m'aider dans la tâche qui m'a été confiée.»

Il a ainsi déclaré qu'il fera un grand nombre de séances de consultation auprès des hommes et des femmes autochtones — Amérindiens, Métis, Inuit — et qu'il écoutera également des non-autochtones désireux de lui faire des recommandations.

«Je veux parvenir à sélectionner les meilleures personnes possibles pour faire partie de la commission», a-t-il expliqué.

Agé de 64 ans, Brian Dickson a quitté son poste de juge en chef de la Cour suprême du Canada en juin dernier. Il a passé plusieurs mois à statuer sur des causes qu'il avait entendues avant son départ puis, à travailler à ses archives, à voyager, à lire et à livrer quelques discours.

Il est fort probable que son nouveau poste le tiendra très occupé, de nombreuses personnes ayant l'intention de lui faire entendre leur opinion.

### Une commission mixte

Les regroupements d'autochtones ont déjà mentionné que la commission, pour être crédible, devrait être constituée d'autochtones et de non-autochtones. Et qu'il faudrait même qu'elle ait deux présidents: un autochtone et un non-autochtone.

Mais les Amérindiens ne s'entendent pas sur la nature des priorités de la commission.

L'Assemblée des Premières Nations, qui représente 500 000 Amérindiens — soit la moitié de ce que l'on estime être la population totale d'autochtones — affirme que les travaux de la commission doivent se concentrer sur la question d'un gouvernement autonome, sur les revendications territoriales et sur la souveraineté des autochtones.

Selon l'Assemblée, les conditions sociale et économique difficiles des Amérindiens ont déjà été étudiées et réétudiées.

Mais les Métis affirment pour leur part que la situation critique dans laquelle ils se trouvent n'est pas encore assez connue. Ils veulent des études pour appuyer leurs revendications en tant qu'autochtones, revendications que les gouvernements n'ont pas reconnues.

Les députés qui ont travaillé sur le dossier de la crise d'Oka ont recommandé que la commission étudie les possibilités d'une réforme constitutionnelle, d'un gouvernement autonome ainsi que la responsabilité d'Ottawa en ce qui concerne les autochtones, les jeunes Amérindiens et les revendications territoriales.

# Oka était prêt à céder le terrain de golf dix mois avant la crise

Les Mohawks nient avoir reçu une offre formelle

BRUNO BISSON

Dix mois avant l'éclatement de la crise, le village d'Oka aurait offert au club de golf actuel et les terres sur lesquelles il devait être agrandi, selon une série de procès-verbaux rendus publics par l'avocat de la municipalité, Me Luc Carbonneau.

Les documents, couvrant 15 réunions de négociations s'étalant du 3 août 1989 au 16 janvier 1990, indiquent que la municipalité envisageait également la création d'un parc écologique à l'est de la Pinède d'Oka, sur des terrains qui sont encore aujourd'hui au cœur d'un projet de développement immobilier.

En retour, le maire du village, M. Jean Ouellette, demandait que soit reconnue à la municipalité une pleine juridiction sur les 47 lots de terres fédérales éparpillés dans le village d'Oka et sur lesquels vivent des Mohawks. Les négociateurs amérindiens ont émis des réserves sur cette condition et auraient accepté, à la rigueur, une juridiction partagée sur ces terrains.

Ces discussions ont été interrompues en janvier 1990 après que le chef du conseil de bande George Martin eût été désigné pour remplacer le chef Clarence Simon, avec qui la municipalité avait négocié jusque là.

La publication de ces documents, qui devaient demeurer secrets selon une entente entre les parties, a choqué les ex-négociateurs des mohawks qui ont nié avoir jamais reçu une offre formelle de la municipalité.

Dans une entrevue diffusée par Télé-Métropole, hier, un de ces négociateurs, M. Allen Gabriel, affirme qu'«aucune des offres n'a été suivie d'actions concrètes de la municipalité. Leur position changeait tout le temps».

Un autre des négociateurs, M. Raymond Gabriel, s'est pour sa part offusqué de la publication de ces documents. M. Gabriel a réservé ses commentaires mais a tout de même déclaré à La Presse que la municipalité cherchait manifestement à créer de la confusion chez les Mohawks à quelques jours de la tenue du plébiscite du 31 mai, portant sur le

leadership politique dans cette communauté.

Pour sa part, Me Carbonneau a expliqué à La Presse que la publication de ces documents visait surtout à démontrer «que si nous avions pu continuer avec la même équipe de négociateurs mohawks, nous aurions pu en arriver à une entente.»

Me Carbonneau n'a pas été tendre envers les radicaux Warriors qu'il accuse d'avoir saboté le dialogue entre Oka et Kanésatake. L'avocat de la municipalité a aussi écorché les gouvernements de Québec et d'Ottawa en déclarant qu'«ils savaient que des armes entraient à Kanésatake. Mais ils n'ont rien fait pour empêcher cela.»

Selon les documents municipaux, dressés à partir de notes de Me Carbonneau et d'un secrétaire d'assemblée, un représentant du gouvernement provincial, M. Pierre E. Coulombe, aurait déclaré, le 20 novembre 1989, que «Kanésatake n'était pas nécessairement la priorité du ministre (délégué aux affaires autochtones) John Ciaccia mais que le gouvernement du Québec voulait aller de l'avant sans avoir à le considérer comme une crise à régler.»

Pour sa part, le négociateur fédéral dans ce dossier, M. Yves Désilets, se serait montré «pessimiste» quant à la possibilité que le gouvernement fédéral compense le village d'Oka pour les taxes perdues advenant la cession du terrain de golf. M. Désilets exprimait ces réserves au cours d'une réunion, le 10 août 1989.

Un an plus tard, alors que la crise faisait rage, le gouvernement fédéral n'a pas hésité à verser 2,5 millions \$ à Oka en lieu de taxes après avoir racheté pour 1,8 million \$ des terrains que la municipalité avait payés 90 000 \$, une semaine plus tôt.

Selon Me Carbonneau, le gouvernement fédéral n'a jamais cessé d'improviser de cette façon tout au long des négociations. Il affirme ainsi qu'au cours d'une rencontre avec le ministre fédéral des Affaires Indiennes, M. Tom Siddon, ce dernier aurait prié la municipalité de refuser toute négociation avec les Warriors. «La veille, il les recevait dans son bureau», affirme Me Carbonneau.

# L'indépendance du Québec entraînerait de difficiles ajustements pour les autochtones, dit Erasmus

DENIS LABRECQUE  
de la Presse Canadienne  
VAL D'OR

les menaces que la souveraineté du Québec fait peser sur les autochtones. «Peut-être que le Québec va se séparer en prenant vos terres et vos ressources», a-t-il dit.

Tous les autochtones ne partagent cependant pas ces craintes. «Je n'ai pas de problème avec le concept de la souveraineté du Québec, a indiqué le vice-président du Grand conseil des Cris, M. Roméo Diom-Saganash. Les gouvernements, qu'ils soient canadiens ou québécois, demeurent des gouvernements de blancs. Pour moi, le fait que le Québec soit indépendant ne fait pas de différence.»

Georges Erasmus a par ailleurs longuement insisté sur les points qu'Indiens et Québécois ont en commun, soit un statut de minoritaire avec une langue et une cul-

ture qu'on estime menacées. «Le défi que le Québec pose au Canada est identique à celui que les autochtones posent aux Québécois», a-t-il déclaré en invitant les leaders amérindiens à définir une position globale dans le débat sur la constitution.

«Il n'y a pas de doute, nous sommes maintenant à l'agenda constitutionnel», a dit le président sortant de l'Assemblée des Premières Nations qui a réitéré sa confiance dans la commission royale d'enquête qui se penchera sur tout le dossier autochtone. Cette position ne surprend pas certains leaders indiens, plus sceptiques, selon qui monsieur Erasmus quitte la présidence de l'organisme parce qu'il souhaite faire partie de cette commission.

Le ministre délégué aux Affaires autochtones, M. Christos Sir-

ros, s'est dit satisfait «dans l'ensemble» de sa participation à la réunion, notamment de la volonté exprimée par monsieur Erasmus de jeter de nouveaux ponts entre Indiens et Québécois.

Dans son allocution, le ministre a lui aussi insisté sur ce qui unit le Québec et les autochtones. «Les Québécois et les Autochtones ressentent la frustration de longues années de relations infructueuses et d'insécurité quant à leur survie culturelle. Tous les deux recherchent une relation qui serait basée sur la reconnaissance et l'acceptation de leur spécificité ainsi que sur la protection de leurs droits», a dit le ministre.

La réunion de l'Assemblée des Premières Nations se poursuit aujourd'hui. Les dossiers économiques sont à l'ordre du jour.

## MARIE-VICTORIN

pour une formation de qualité

### 50 ANS ET PLUS... l'âge des nouveaux défis

Le Collège Marie-Victorin a pensé aux personnes de 50 ans et plus qui désirent relever de nouveaux défis. Il leur offre des programmes de formation et des cours adaptés à leurs besoins qui leur permettront de réussir en beauté ce nouveau départ vers une vie intellectuelle active et enrichissante.

### RENCONTRES D'INFORMATION

**Le mardi 21 mai 1991 de 16 h à 21 h**  
au Collège Marie-Victorin  
7000, rue Marie-Victorin, Montréal (à l'est de Langelier)

**Le mardi 28 mai, de 14 h à 20 h**  
Centre-ville (métro McGill)  
550, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

**Le jeudi 30 mai, de 13 h 30 à 16 h**  
767, rue Bélanger Est, Montréal (métro Jean-Talon)

ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

328-3800  
OU  
325-0150

Le Collège Marie-Victorin offre également des cours aux adultes de 18 ans et plus qui désirent compléter leur D.E.C. en formation générale ou professionnelle.

Les cours sont offerts à Montréal, Laval, Longueuil, Brossard et Saint-Jean-sur-Richelieu.

COLLÈGE MARIE-VICTORIN

**EN ÉTÉ, UN VESTON DE COTON LÉGER, C'EST TELLEMENT MIEUX**

**145\$ et plus**

Venez faire votre choix parmi notre superbe sélection de vestons d'été à devant droit 2 boutons, en coton pur ou coton et lin de première qualité. Vous aimerez leurs lignes sveltes et leur confection soignée. Bleu, naturel, bronze et kaki. Tailles 36 à 46, courtes et moyennes; 42 à 56, fortes et élancées.

**PANTALONS:** En 100% coton, à plis, tailles courtes et moyennes 32-46 55\$ 44-60 60\$ et plus

**CHEMISES SPORT D'ÉTÉ:** À manches courtes. Coton léger et confortable. Imprimés nouveaux et rayures en teintes estivales.

Pour toutes tailles 36\$ et plus

**MOCASSINS DE PEAU DE PORC**

**34,95\$ la paire 2 paires 60\$**

En cette saison estivale, Bovet vous recommande ces mocassins de peau de porc de première qualité dotés d'empeignes tressées et de semelles de caoutchouc. Blanc cassé, taupe et brun havane. Pointures 7 à 13 avec 1/2, sauf 11-1/2 et 12-1/2, largeur D.

**Carrefour Laval** 687-1670    **Fairview Pointe-Claire** 694-9050    **Centre Rockland** 4475, boul. Métropolitain est 735-5441    374-4555

**Galerias d'Anjou** 353-6310    **Carrefour Angrignon** 366-0762    **Centre EATON** 849-9281    **Promenades St-Bruno** 653-5100

(Nous ne vendons pas de chaussures chez BOVET ROCKLAND)  
Certains magasins pourraient ne pas avoir toutes les pointures ou couleurs.

# memotec

## Un important message!

**Un important message du président et chef de la direction, Monsieur William M. McKenzie, aux détenteurs d'actions avec droit de vote de Memotec.**

### Chères actionnaires, Chers actionnaires,

Au cours des derniers jours, vous avez reçu une lettre de Gordon Capital réclamant votre vote en faveur de leur proposition visant à remplacer le Président du conseil, monsieur Eric Baker, monsieur William Horton et moi-même, par des membres choisis par Gordon Capital.

Au même moment, **BCE Inc.**, qui compte quatre membres au conseil d'administration, a publiquement affirmé son intention d'obtenir la permission d'abolir les limites relatives à son contrôle de Memotec et, de façon plus spécifique, de Téléglobe Canada.

**Si Gordon Capital réussit, ses trois membres désignés au conseil joints aux quatre membres de BCE constitueront une majorité au conseil de Memotec.**

Nous avons trois questions:

**Premièrement**, quel est le motif réel de cette circulaire de procuration de Gordon Capital? S'il s'agissait d'une initiative authentique de la part de tous les actionnaires, elle ne se présenterait pas sous la forme d'une attaque dirigée contre seulement trois membres du conseil, à une semaine de l'Assemblée des actionnaires et sans offrir suffisamment de temps aux actionnaires pour réfléchir ou à la Direction pour répondre de façon plus détaillée. Ceci est une embuscade.

**Deuxièmement**, quel est le rôle de Gordon Capital? Gordon Capital a déjà affirmé qu'elle ne détient aucune action de Memotec, que tout ce qui l'intéresse est de recueillir 400 000\$ et d'autres honoraires non identifiés qui sortiront de la poche de Memotec. Où est le bénéfice pour les actionnaires? Gordon Capital agit clairement en faveur d'une tierce partie non identifiée. Autrement, pourquoi Gordon Capital vise-t-elle votre entreprise rentable alors qu'elle aurait pu tout aussi bien faire la même chose pour d'autres entreprises publiques, incluant certaines des plus importantes compagnies canadiennes où un plus grand nombre d'actionnaires pourrait expérimenter l'effet de l'intervention humanitaire de Gordon Capital.

**Troisièmement**, qui sont ces trois personnes que Gordon Capital propose pour le conseil d'administration? Il est intéressant de noter que, dans sa circulaire, Gordon Capital propose déjà qu'elles soient remplacées. Comment ces trois personnes peuvent-elles être considérées comme crédibles et compétentes, s'il est admis au départ qu'elles devront être remplacées? Gordon Capital agit en faveur d'une tierce partie non identifiée, en vue de remplacer la Direction par des personnes non identifiées. Comment cela profite-t-il aux actionnaires?

Si cette initiative réussit, elle mènera à la destruction d'une entreprise canadienne de télécommunications et accroîtra les chances de Bell Canada d'obtenir ce qu'elle a toujours désiré: le contrôle de Téléglobe Canada.

Nous sommes convaincus que ceci ne serait pas dans les intérêts de nos actionnaires, de nos clients et de nos employés qui ont travaillé si fort à construire une entreprise canadienne d'envergure internationale qui soit

rentable et prospère. De plus, ceci représenterait un recul puisque le démantèlement de Memotec signifierait certainement un affaiblissement de la présence canadienne dans le marché à croissance rapide des télécommunications.

Après avoir complété notre planification stratégique et après avoir procédé à une restructuration et à une consolidation de toutes les activités de Memotec au cours de 1990, nous sommes, en ce début de reprise économique, au seuil d'une croissance spectaculaire des revenus et des bénéfices. Gordon Capital, sans aucun égard à cette restructuration, veut détruire un tel potentiel d'appréciation de la valeur de l'investissement des actionnaires.

Nous croyons que BCE appuie l'initiative de Gordon Capital parce qu'elle s'oppose à une orientation indépendante de Téléglobe Canada. Votre équipe de direction est orientée vers les besoins de la clientèle et est aussi concurrentielle. Nous défrichons de nouveaux marchés dans cette industrie des télécommunications en évolution. Par exemple, nous avons introduit Globedirect<sup>MC</sup> un nouveau service international qui s'interconnecte directement chez Téléglobe, qui réduit les revenus que tire Bell Canada des services outre-mer, qui accroît notre potentiel de revenus et qui offre aux clients des appels outre-mer les moins coûteux au monde. Nous croyons que cette sorte de concurrence est saine, efficace et avantageuse. Le contrôle de BCE sur Memotec, et donc Téléglobe, diminuerait tous ces avantages.

**SOYONS BIENS CLAIRS ICI: LA QUESTION NE PORTE PAS SUR L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE MEMOTEC, MAIS BIEN SUR LE CONTRÔLE DE TÉLÉGLOBE CANADA.**

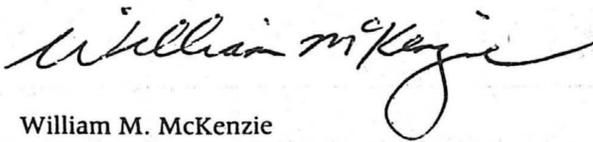
Nous joignons à la présente quelques-uns de nos commentaires sur les erreurs factuelles, les distortions et les déformations que contient la circulaire de Gordon Capital.

**Si vous avez quelques questions ou préoccupations ou si vous avez égaré votre procuration de Memotec, appelez à frais virés au 514-738-3974.**

**Nous vous enjoignons instamment de NE PAS signer la carte de procuration BLEUE de Gordon Capital. Nous vous enjoignons instamment de retourner la carte de procuration BLANCHE de Memotec ou d'assister à l'assemblée annuelle et spéciale qui aura lieu le Jeudi 16 mai, à 15 heures, à l'hôtel Les Gouverneurs-Le Grand, au 777, rue University, à Montréal.**

De la part de la direction et des employés de Memotec, je vous remercie.

Le Président et Chef de la direction,  
Memotec Data Inc.,



William M. McKenzie

## Voici la vérité!

**Memotec et Téléglobe désirent réfuter certaines affirmations et revendications qui ont été publiées récemment relativement aux faits suivants:**

**1 Mythe** La position financière de Memotec/Téléglobe est incertaine.  
**Réalité** En 1990, une année de récession, votre entreprise a généré **150 millions \$** de flux monétaires.

**2 Mythe** Les fonds générés par Téléglobe ont financé les autres unités d'exploitation de Memotec.  
**Réalité** En 1990, les autres unités d'exploitation de Memotec ont généré **59 millions \$**, dont **46 millions \$** ont servi à financer les activités de Téléglobe.

**3 Mythe** Memotec/Téléglobe a été réticente à réduire ses tarifs pour faire face à la concurrence internationale.  
**Réalité** Malgré l'accroissement du volume de trafic du service téléphonique international, les revenus des appels téléphoniques outre-mer ont été distribués comme suit en 1990 en regard de 1987:

	1987		1990	
	Revenus nets	Minutes	Revenus nets	Minutes
Téléglobe	240 millions \$	474 millions	200 millions \$	918 millions
Bell Canada/ Telecom Canada	<b>220 millions \$</b>	474 millions	<b>475 millions \$</b>	918 millions

**4 Mythe** Les unités technologiques d'exploitation sont responsables du déclin de la performance financière de Memotec.

**Réalité** En 1990, les bénéfices d'exploitation des unités technologiques ont crû de 16 millions \$. La chute des bénéfices de l'entreprise est due à la réduction du taux de rendement permmissible de Téléglobe qui a été ordonnée par le CRTC pour compenser les revenus des années antérieures qui avaient amené un dépassement du taux permmissible de rendement. En 1991, Téléglobe est à nouveau autorisée à atteindre le **taux maximal de rendement**.

**5 Mythe** La Haute direction est inefficace et incompétente.

**Réalité** C'est la Direction actuelle qui est responsable de l'acquisition de Téléglobe en 1987, par le biais d'un processus de soumission contre des entreprises beaucoup plus imposantes, et elle a clairement démontré ses capacités de gestion. Aujourd'hui, les revenus de Téléglobe sont environ deux fois plus élevés par employé que ceux de toute autre entreprise de télécommunications.

**6 Mythe** La Direction n'a pas fait connaître son orientation stratégique.

**Réalité** Un analyste hautement respecté a écrit dans un rapport à grande diffusion en février 1991: «Par suite d'une revue stratégique, la Direction a concentré ses efforts de croissance sur Téléglobe plutôt que vers une croissance énorme de ses unités technologiques. Nous croyons que ce nouvel engagement sera bien reçu par les investisseurs.»

**AUJOURD'HUI  
À SAMEDI**

# LA BELLE VIE À BAS PRIX



**ÉCONOMISEZ 15%**  
A. Parasol  
Notre  
prix  
84.99  
**69.97**  
ch.

**A. Parasol de 7-1/2'**  
Notre prix 84.99 Parasol à manivelle. En textile double mèche pour une meilleure protection contre les rayons du soleil. Couleurs ass..... No 1472542

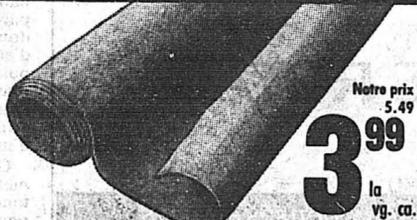
**B. Table ovale de 35 x 50"**  
Notre prix 54.99 En résine de synthèse. Résistant aux intempéries. Ne décolore pas. Gar. de 5 ans du manufac. Blanc.....No 1472534

**ÉCONOMISEZ 10%**  
B. Table  
Notre  
prix  
54.99  
**44.97**  
ch.

**C. Socle de parasol**  
Notre prix 7.99 En polyéthylène. Pour poteau de parasol de 1" ou 1-1/2". Blanc.....No 1472526

**C. Socle de parasol**  
Notre  
prix  
7.99  
**6.49**  
ch.

**ÉCONOMISEZ PLUS DE 25%**  
**Tapis "Écono" de 6" de largeur**  
Tapis intérieur/extérieur en polypropylène d'entretien facile. Parfait pour escalier, patio, balcon, etc! Endos en latex. Beige, gris, vert ou cannelle.



Notre prix 5.49  
**3.99**  
la  
vg. ca.

**ÉCONOMISEZ 20%** Barbecue au gaz  
**46000 B.T.U.**



**BRÛLEURS JUMELÉS EN ACIER INOXYDABLE. GRILLES FINI PORCELAINE. SURFACE DE CUISON DE 600 PO. CA. INCLUANT GRILLE DE RÉCHAUFFAGE. THERMOMÈTRE, ALLUMEUR AUTO. & HUBLOT. 2 TABLETTES LATÉRALES & 1 FRONTALE REPLIABLE EN SÉQUOIA. CHOIX DE FINI NOIR OU GRIS.....No 1467042, 1467077**

Notre prix 169.99  
**149.88**  
ch.

**Chaise monobloc**  
En résine de synthèse. Superposable. Dossier moyen. Gar. de 5 ans du manufac. Blanc.....No 1304275



Notre prix 9.99  
**8.88**  
ch.

**Chaise "Papillon"**  
Recouvrement 100% coton fini rayé & de couleurs ass. Cadre de 3/4" fini émaillé blanc. No 1465783



Notre prix 16.99  
**13.88**  
ch.

**Fauteuil 4 positions**  
Fauteuil en résine de synthèse résistante. Haut dossier. Gar. de 3 ans du manufac. Blanc...No 0925616



Notre prix 39.99  
**29.88**  
ch.

**ÉCONOMISEZ 10%**

**ÉCONOMISEZ 50%** Barbecue 58000 B.T.U. avec brûleur latéral



Brûleurs jumelés de 46000 B.T.U. en acier inoxydable & brûleur latéral de 12000 B.T.U. Surface de cuisson de 675 po. ca. incluant grille de réchauffage. Tablettes frontale repliable & latérale en séquoia. Fini noir.....No 1467085

Notre prix 229.99  
**179.88**  
ch.

**ÉCONOMISEZ 4%** Housse de barbecue 55 x 20 x 35"



En vinyle. Pour la plupart des barbecues. No 1139924  
Notre prix 22.99  
**18.97**  
ch.

**ÉCONOMISEZ PLUS DE 20%** Pierre de lave, 8 lb



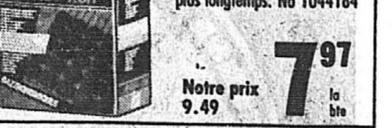
Tous les plaisirs de la cuisine extérieure! Donne cette vraie saveur de barbecue! Distribue uniformément la chaleur.....No 0640824  
Notre prix 2.59  
**1.97**  
la bte

**ÉCONOMISEZ 7%** Jeu de rôtissoire électrique universelle



S'adapte à la plupart des barbecues au gaz.....No 0716545  
Notre prix 24.99  
**17.97**  
le jeu

**Briquettes de céramique Perma-Rok**



Auto-nettoyantes. Donnent plus de chaleur & durent plus longtemps. No 1044184  
Notre prix 9.49  
**7.97**  
la bte



**Jeu de luxe de 3 ustensiles en acier inoxydable**  
Le jeu comprend fourchette, pinces & spatule. Poignées en bois.....No 1466844  
**16.97**  
la jeu

- CENTRES COMMERCIAUX**
- Place Versailles - 7275 est, rue Sherbrooke.....353-1150
  - Boulevard Pio IX - 4250 est, rue Jean-Talon.....722-4681
  - Galerie Normandie - 2670, boul. de Salaberry.....334-6311
  - Les Jardins Dorval - 400, av. Dorval.....631-4291
  - Fairview Pointe-Claire - 6728, Trans-Canada.....695-6655
  - Greenfield Park - 473, boul. Taschereau.....672-1771
  - Le Carrefour Laval - 3055, boul. Carrefour.....687-1220
  - Carrefour Angrignon - 7075, boul. Newman.....364-4442
  - La Place Vertu - 3305, Côte Vertu.....745-4220

- MAGASINS**
- 6825, Côte-des-Neiges.....735-2534
  - 301 ouest, rue St-Antoine.....878-5574
  - 5742, av. du Parc.....878-5600
  - 4833, ouest, rue Sherbrooke.....878-5605
  - 4050, Wellington, Verdun.....878-5611
- Notre nouveau magasin:  
• La Tour du Faubourg - Guy & Ste-Catherine.....933-6333

Cette annonce ne s'applique pas à notre magasin de St-Jean-sur-Richelieu

Ces soldes sont en vigueur du mer. 15 mai au sam. 18 mai.  
"Notre prix" indique notre prix de tous les jours.  
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Lun. au mer.: 9h à 18h, jeu. & ven.: 9h à 21h, sam.: 9h à 17h  
301 ouest rue St-Antoine - lun. au ven. 9h à 18h, sam.: 9h à 17h

**PASCAL**

À propos  
de vos épargnes...

# VOUS MONTREZ-VOUS?

Comment s'assurer que vos épargnes vous font vraiment gravir les échelons? Voilà une question à laquelle la Banque Royale répond entre autres par trois options de placement toutes plus performantes les unes que les autres et que vous pouvez choisir en tout ou en partie.

## LE COMPTE SIGNATURE®

Bénéficiez de toute la commodité d'un compte-chèques combinée à un intérêt quotidien progressif calculé sur *chaque dollar* de votre compte: plus votre solde est élevé, plus votre taux d'intérêt journalier augmente (jusqu'à concurrence d'un solde de \$5,000 et plus).

Vous pourrez de plus avoir accès à votre compte Signature en succursale et par l'entremise de tous les guichets automatiques bancaires, partout au pays, aux États-Unis et même outre-mer grâce au Plus System\*.

## LE COMPTE PLACEMENT ROYAL®\*\*

Avec ses *taux d'intérêt qui s'élèvent* au rythme de vos économies et l'accès à vos fonds en tout temps, le compte Placement Royal vous propose le meilleur des deux mondes. Votre intérêt est calculé quotidiennement (minimum \$5,000) et vous pouvez effectuer des retraits ou des dépôts en tout temps.

Tout comme pour le compte Signature, vous avez accès à votre compte en succursale et par l'entremise de tous les guichets automatiques bancaires partout au pays, aux États-Unis et même outre-mer grâce au Plus System.

Votre argent est en toute sécurité car la Banque Royale du Canada vous offre une garantie inconditionnelle.

Voici nos taux hautement compétitifs:

Sur chaque dollar lorsque votre solde se situe entre:			Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde entre	Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde de
\$5,000 et \$9,999.99	\$10,000 et \$24,999.99	\$25,000 et \$59,999.99	\$60,000 et \$99,999.99	\$100,000 et plus
6.10%	6.26%	6.84%	7.95%	8.00%

Les intérêts sont versés mensuellement.

Taux en vigueur en date du 10 mai 1991.

## LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS\*\*

*Stabilité, sécurité, efficacité:* trois qualificatifs qui définissent bien nos certificats de placement garantis. Il n'y a pas de limite maximum. Vous n'avez qu'à choisir le terme qui vous convient entre 1 et 5 ans. Car nous vous garantissons un des plus hauts taux sur le marché pour la durée du terme choisi.

Voici un exemple de nos taux basés sur une année pour des placements de \$500 à \$25,000:

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
8.25%	8.75%	9.00%	9.00%	9.00%

Pour des sommes plus importantes, informez-vous de nos taux. Les intérêts sont versés annuellement.

Taux en vigueur en date du 10 mai 1991.

Les comptes Signature et Placement Royal ainsi que les certificats de placement, des options de placement qu'il vous faut pour prendre un nouvel essor!

Pour savoir comment mieux faire travailler votre argent *en toute sécurité*, passez nous voir ou composez sans frais: à Montréal, le 987-8000; à l'extérieur, le 1-800-363-3967.

\* Marques déposées de la Banque Royale du Canada  
\*\* Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque  
\*\*\* Offerts par la Société d'hypothèques de la Banque Royale et garantis inconditionnellement par la Banque Royale du Canada



## BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays

## Les décès dus à l'asthme ont doublé

■ La mortalité due à l'asthme a doublé à travers le monde au cours de la dernière décennie; au Québec, l'Association pulmonaire évalue la population d'asthmatiques à 300 000 personnes et les coûts reliés à l'hospitalisation atteindraient près de 100 millions.

Curieusement alors que les asthmatiques peuvent compter sur toute une panoplie de médicaments préventifs et de bronchodilatateurs, les chercheurs ne peuvent toujours pas expliquer pourquoi tant de gens (554 au Canada en 1988) meurent des suites d'une maladie que la science peut pourtant contrôler.

Le congrès international de pneumologie de Montréal en juin prochain, tentera d'apporter de nouvelles pistes de réflexion notamment en relevant les effets des poussières organiques et inorganiques, génératrices de maladies pulmonaires.

Si les scientifiques scrutent les additifs dans les aliments, la trop grande étanchéité des buildings qui emprisonnent les produits chimiques, les émanations, d'autres remettent en question la qualité de l'air expulsée par les conduits d'aération.

Outre le volet scientifique, le Congrès qui espère attirer un millier de professionnels au Palais des Congrès présentera un programme multidisciplinaire où infirmières, inhalothérapeutes et autres techniciens de la santé feront le point sur les soins à domicile et la qualité de vie à préserver. Un troisième programme appelé Info Air traitera de la relaxation et de la rééducation respiratoire, volet entièrement ouvert au public.

L'Association pulmonaire du Québec entend, entre le 1er et le 30 juin, amasser des fonds pour la recherche en santé pulmonaire par le biais d'une série d'activités culturelles débutant le 31 mai avec un spectacle en plein air impliquant la chanteuse Marjo.

## Della Noce lance le Fonds Octavio Velasquez

■ Le député conservateur de Laval-Est, M. Vincent Della Noce, a lancé hier le Fonds Octavio Velasquez, afin de venir en aide à la famille du chauffeur de taxi de Laval, assassiné bêtement le 12 avril, dans une municipalité située à soixante kilomètres d'Ottawa.

Comme il a été impossible de retrouver le corps de la victime, la famille Velasquez demeure sans ressources. « Cette famille devra-t-elle jeuner pendant sept ans, avant de pouvoir toucher un seul dollar du patrimoine familial? », s'interroge le député Della Noce, en qualifiant la situation « d'exceptionnelle et d'aberrante à la fois ».

La Banque Laurentienne du Canada, dont toutes les succursales participeront à la collecte des dons, a accepté de donner le coup d'envoi à cette mobilisation populaire, en contribuant un premier don de 2000 \$, pendant que l'association locale de la circonscription de M. Della Noce y allait d'une contribution de 1000 \$.

Ce fonds servira essentiellement à payer les frais de subsistance de la famille Velasquez, tant et aussi longtemps que le corps du chauffeur de taxi ne sera pas découvert.

HOCKEY • BASEBALL • CHAUSSURE • RAQUETTE • SKI • VÊTEMENT • CURLING • CHASSE • PÊCHE • CAMPING

ENEZ PASSER L'HEURE LA PLUS SPORTIVE DE VOTRE VIE!

# solde

# 4 derniers jours

HOCKEY • BASEBALL • CHAUSSURE • RAQUETTE • SKI • VÊTEMENT • CURLING • CHASSE • PÊCHE • CAMPING

**300 000 Québécois souffrent de déficience auditive**

ONRAD BERNIER

Près de 300 000 Québécois souffrent de déficience auditive. Mais selon une étude menée par des chercheurs de la Commission des centres de réadaptation du Québec pour personnes présentant une déficience physique, près de 200 000 personnes ne trouvent pas de services spécialisés d'adaptation et de réadaptation dans leur région.

Dans la région de la rive-sud de Montréal, sur la Côte-Nord, dans le Centre du Québec et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on ne trouve concrètement aucune ressource spécialisée en réadaptation. Quant aux régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et des Laurentides-Lanaudière, elles ne disposent que de services embryonnaires.

Pour le président de la Commission, M. Jean-Pierre Blais, les statistiques parlent d'elles-mêmes: le problème a pris une grande ampleur, surtout chez les travailleurs et les personnes âgées; les besoins dans les régions et les projets sont clairement identifiés; le gouvernement doit fournir les budgets et le réseau de centres de réadaptation est prêt à entrer en action.

Selon les chercheurs, de moins en moins de jeunes souffrent de déficience auditive, grâce, surtout, au programme de prévention de rubéole périnatale. Par contre, le phénomène de vieillissement accroît le nombre de personnes âgées souffrant d'une déficience auditive. De plus, la surdiplomatie professionnelle ne cesse de croître.

En 1990, 85 p. cent des personnes présentant une telle déficience étaient âgées de 40 ans et plus. Entre 1986 et 1990, la Commission de la santé et sécurité du travail (CSST) a reçu 12 431 demandes de réclamation pour la surdiplomatie professionnelle et 8 373 furent acceptées. Selon la CSST, la surdiplomatie acquise en milieu de travail est la maladie professionnelle pour laquelle elle reçoit le plus de demandes de réclamation.

Toujours selon les experts de la commission des centres de réadaptation du Québec, il faudrait implanter des équipes de base pour pallier à l'insuffisance des ressources dans certaines régions. Cette implantation coûterait près de 8 millions. Les seuls budgets de développement des dernières années ont été ceux pour les jeunes de moins de 18 ans.

Les services que de telles équipes de base devraient donner sont ceux de l'appareillage, de l'entraînement auditif, l'audiologie, du développement de la communication, de l'intégration scolaire, communautaire et au travail, de l'adaptation psychosociale, du support à la famille et les aides techniques.

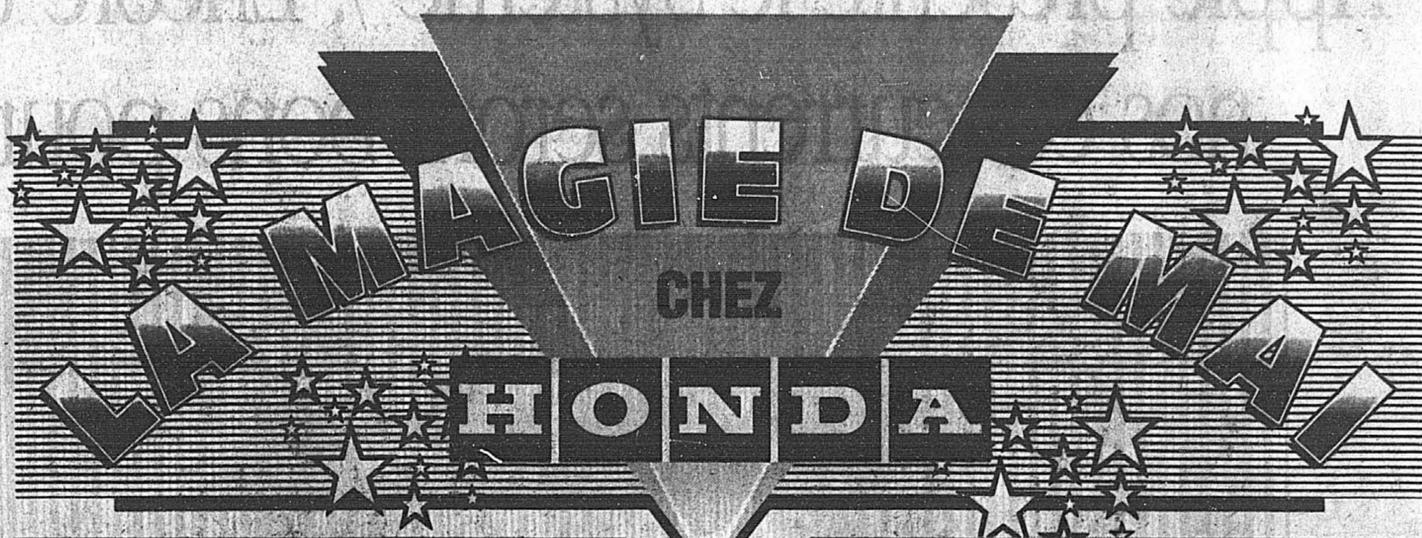


**À VOTRE AVIS, QUI AURAIT BIEN BESOIN D'UN TILLEY?**

Parce qu'il flotte, s'attache, est irrétrécissable et inusable (c'est garanti), parce qu'il va bien à tout le monde, VOUS SAUVEZ PARFAITEMENT QUI EN AURAIT BESOIN! 73 illustrations, 425 Catalogue gratuit: (514) 272-7791 ou (800) 465-4249

Tilley Endurables  
158, rue Laurier ouest, Montréal (Qc) H2T 2N7  
Notre objectif: faire les meilleurs vêtements qui soient pour le voyage, la détente et l'aventure

**PARTICIPEZ AU MOIS RECORD!**



**ACCORD**



Familiale Accord

**CIVIC**



CRX Si

**5 ANS GARANTIE 100 000 KM**



Berline Accord



Berline Civic



Coupé Accord



Civic hatchback

**LES PRIX SONT MAGIQUES!**

**FAITES VITE!**



**IL NE RESTE QUE 2 SEMAINES**

BASKETBALL • VÉLO • CHAUSSURE • TENNIS • SKI • VÊTEMENT • CURLING • CHASSE • PÊCHE • CAMPING

**ENCORE 3 MILLIONS D'INVENTAIRE À LIQUIDER**

**d'entrepôt sports experts** UN SEUL ENDROIT

**Aujourd'hui jusqu'à 9h00 p.m.**

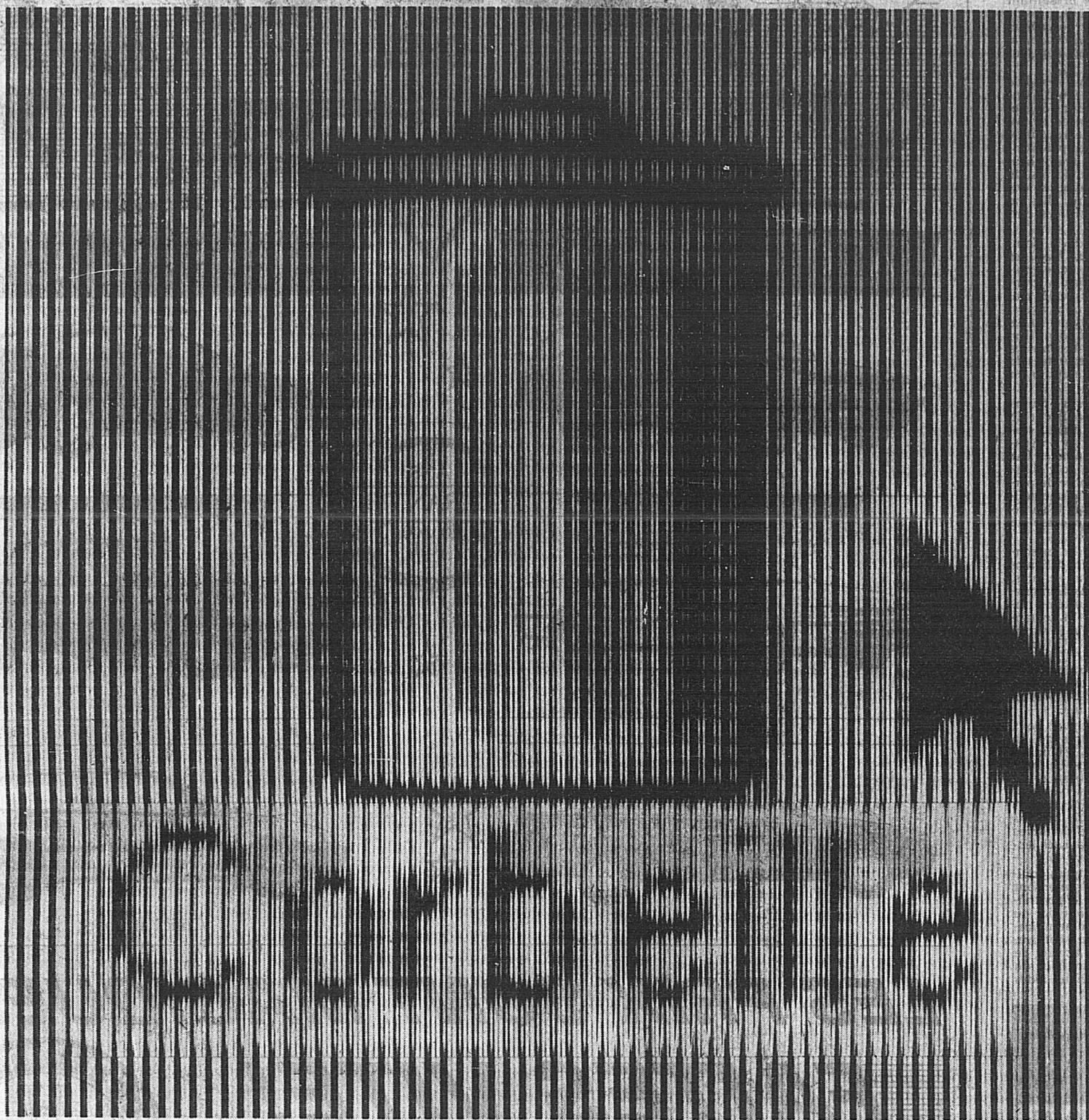
**Jeudi et vendredi 8h00 am à 9h00 pm**

**Samedi: 8h00 am à 5h00 pm**



BASKETBALL • VÉLO • CHAUSSURE • TENNIS • SKI • VÊTEMENT • CURLING • CHASSE • PÊCHE • CAMPING

# Apple présente le Système 7. Encore une fois, nos concurrents seront bons pour la...



Le Système 7, c'est la plus grande nouvelle de l'histoire de Apple<sup>®</sup> depuis le Macintosh<sup>™</sup>. Il ne s'agit pas d'un nouvel ordinateur, mais bien du système d'exploitation le plus avancé que Apple ait jamais créé.

Tous les ordinateurs Macintosh peuvent profiter dès maintenant de toutes les améliorations et de toutes les innovations offertes par le Système 7. En fait, le Système 7, c'est la nouvelle âme qui habite notre machine.

Et, selon la plus pure tradition Apple, lorsque nous prenons de l'avance, nous vous en faisons profiter immédiatement.

En effet, le Système 7 est compatible avec tous les Macintosh fabriqués depuis 1986. Tout ce dont vous aurez besoin, c'est d'un disque rigide et de 2 Mo de mémoire vive, ce que n'importe quel concessionnaire Apple peut installer en quelques minutes.

Vous constaterez très vite que les possibilités de votre Macintosh s'en trouveront décuplées et que son fonctionnement sera plus simple et aisé que jamais.

En un mot, avec le Système 7, les ordinateurs Macintosh seront encore plus puissants et plus faciles à utiliser qu'auparavant.

Parmi les nouvelles caractéristiques, «Partage de fichiers» rend inutile le recours à un serveur de fichiers réservé et permet un accès facile et

rapide à tous les fichiers d'un réseau à partir de votre propre poste de travail ou de n'importe quel autre poste.

Avec la fonction «Accès aux données», vous pouvez importer des données de l'ordinateur central ou de tout mini-ordinateur ou micro-ordinateur de votre entreprise.

Grâce à «Publication et abonnement», vous pouvez diffuser tous vos travaux sur le réseau et les rendre accessibles à vos collègues de travail. Un lien direct entre eux et vous est ainsi créé, et toute mise à jour de vos documents se répercute automatiquement dans ceux de tous les abonnés.

La fonction «Multitâche» constitue une autre caractéristique du Système 7. Elle permet d'utiliser plusieurs logiciels en même temps, ce qui est particulièrement pratique, surtout quand on sait que tous les logiciels Macintosh sont compatibles entre eux.

Le Système 7 dispose également d'une fonction «Mémoire virtuelle», qui peut être utilisée avec les Macintosh équipés d'un processeur 68030. Cette fonction permet d'augmenter la capacité de mémoire de l'ordinateur et facilite l'utilisation d'applications sophistiquées.

La fonction «Bulles d'aide<sup>™</sup>» vous permet de sauver beaucoup de temps. En pointant un objet sur l'écran, une bulle apparaît dans laquelle figurent tous les renseignements à son sujet.

Le Système 7 comprend également un outil de recherche amélioré, appelé «Recherche», qui facilite la recherche et l'ouverture des fichiers.

Quant à la fonction «Pseudonymes», elle permet l'accès à un fichier à partir de n'importe quel poste.

Enfin, grâce au Système 7, ce qui est affiché à l'écran et ce qui est imprimé est encore plus près de la réalité qu'auparavant.

En effet, les polices «TrueType<sup>™</sup>» permettent l'affichage et l'impression de caractères sans cet effet d'escalier qu'on trouve sur bon nombre de polices de caractères.

De plus, elles sont compatibles avec la plupart des logiciels Macintosh.

Le Système 7 fonctionne avec des milliers de logiciels offerts actuellement sur le marché. Et nos concepteurs préparent déjà une nouvelle génération de logiciels pour le Système 7, au potentiel encore plus impressionnant.

Les trousseaux de mise à niveau au Système 7 sont offertes chez votre concessionnaire Apple autorisé.

Demandez-lui de vous montrer tous les avantages du Système 7 et de vous parler de notre programme de soutien pour une période de 90 jours.

 Le pouvoir d'aller plus loin.<sup>™</sup>



Pour connaître le concessionnaire Apple autorisé le plus proche de chez vous, composez le 1 800 668-1644, poste 350.

**Saisie d'armes**

La Sûreté du Québec a saisi une dizaine d'armes chargées à bloc, hier matin, dans un repaire de motards de la Rive-Sud de Montréal.

La police enquêtait depuis quelque temps sur les agissements des membres du Condor, un groupe affilié aux Hells Angels. En perquisitionnant dans leur local de la rue Renaud, à Saint-Hubert, les policiers espéraient découvrir du matériel volé.

Ils ont plutôt trouvé des armes de calibres 38, 357, 22, 12 et 22 semi-automatique, toutes pleines de munitions.

Les policiers de la SQ ont appréhendé cinq hommes.

**Vous trouverez le Système 7 à ces bonnes adresses :**

**Dessie Inc.**  
3177 rue St-Jacques, Suite 301  
Montréal (Québec)  
Tél. : (514) 939-6399

**McCutcheon-Graphique Inc.**  
4334 rue Garand  
Ville St-Laurent (Québec)  
Tél. : (514) 333-8070

**Microserv**  
950 Herron Road  
Dorval (Québec)  
Tél. : (514) 636-5127

**Omer DeSerres Informatique**  
254 rue Ste-Catherine Est  
Montréal (Québec)  
Tél. : (514) 843-3682

**Hamilton vente et location d'ordinateurs**  
4969 rue Levy  
Ville St-Laurent (Québec)  
Tél. : (514) 332-4755, 1-800-361-6751

**Micro Contact**  
7400, boul. des Galeries d'Anjou  
Montréal (Québec)  
Tél. : (514) 493-9595

**Microserv**  
324 boul. St. Martin Ouest  
Laval (Québec)  
Tél. : (514) 681-2030

 **Concessionnaires autorisés**

**Pour tout savoir sur le nouveau système 7.0 de Apple, il n'y a qu'un numéro à composer:**

**2 7.0-6339**

**MICRO BOUTIQUE**  
Centres d'affaires



MONTRÉAL: 495, rue de la Loi, St. Charles. Micro Contact est une marque de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

**ON VOUS EN DONNE PLUS**

**8,9%**

**%  
FINANCEMENT  
JUSQU'À  
48 MOIS**

**OU JUSQU'À 10000 \$ DE RABAIS**

**FINANCEMENT À 8,9 % POUR 48 MOIS = ÉCONOMIES!!!**

PRÊT	10 000 \$		15 000 \$		20 000 \$	
FINANCEMENT	8,9 %	13,5 %	8,9 %	13,5 %	8,9 %	13,5 %
COÛT DU PRÊT	1 922 \$	2 996 \$	2 883 \$	4 494 \$	3 841 \$	5 993 \$
ÉCONOMIE	1 074 \$		1 611 \$		2 152 \$	

**FESTIVA / ESCORT / MUSTANG / PROBE / TEMPO / TOPAZ / TRACER  
TAURUS / SABLE / T-BIRD / COUGAR / AÉROSTAR / RANGER / SÉRIE-F  
OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE**

**Voyez dès maintenant vos concessionnaires  
Ford et Mercury du Québec**



**ON VOUS EN DONNE PLUS!**

Les acheteurs qui choisissent le financement au lieu du rabais sont éligibles au taux de financement de 8,9% pour un maximum de 48 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Le taux de financement de 13,5% tel que présenté à l'intérieur du tableau ci-dessus est un taux de financement moyen et variable présentement offert sur le marché. Par exemple: pour un montant de 15000\$ financé à 8,9%, les versements mensuels sont de 372,57\$, le coût d'emprunt est de 2882,86\$ et le montant total à rembourser est de 17882,86\$. En choisissant le financement réduit au lieu d'un rabais de 750\$ par exemple, on exige que le montant du rabais soit inclus dans le montant à financer pour calculer le taux d'intérêt réel. Dans l'exemple précédent, le taux d'intérêt réel est de 11,07% pour 48 mois et le coût d'emprunt incluant le rabais non utilisé est de 3633,36\$ pour 48 mois. Le coût de l'emprunt variera selon le montant financé et le terme du prêt. Rabais de 500\$ sur les 1, Escort, Tracer, Mustang et Probe 1991. Rabais de 750\$ sur les Tempo, Topaz, Taurus, Seble, Thunderbird, Cougar, Ranger et Bronco II 1991. Rabais de 1000\$ sur les pickups de la Série-F, Aérostar 1991 et sur les Mustang, Probe, Tempo et Topaz 1990. Cette offre annule et remplace tous les programmes précédents et elle ne peut être combinée avec aucune autre offre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

# Boston, P.O.



romaine



iceberg



frisée



escarole



chicorée

La nature s'éveille à peine que déjà son champ vibre au rythme des cueilleurs. La rosée commence à perler sur les feuilles des laitues qui s'annoncent tendres et croquantes. Au cours de la belle saison, c'est dans les champs d'ici que l'on produit principalement la grande variété de laitues qu'on retrouve chez Provigo. Escarole, frisée, chicorée, iceberg, romaine, mâche ou Boston, il faut à la nature près de 2 200 heures pour former une laitue toute pleine de saveur. Il n'a fallu à Provigo que 24 heures pour que vous la retrouviez dans ses étalages. *Parce que nous savons que la fraîcheur pour vous, c'est important.*



**Quand on veut plus.  
Provigo.**

#### LA LAITUE BOSTON

Créée par le major John Bibb, la laitue Boston est particulièrement tendre. Elle contient 1,3 g de protéines, 0,2 g de matières grasses, 2,3 g d'hydrates de carbone et 13 calories/100 g. La finesse de son goût comme de sa texture ont contribué à sa grande popularité.

